

LE DEVOIR

Vol. CIV N° 2 2 7

LE DEVOIR, LE LUNDI 7 OCTOBRE 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Un autobus articulé circulant à Montréal dimanche. L'achalandage des transports en commun montréalais a battu un record datant de la fin de la guerre.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les transports, nouveau passage obligé

Les experts plaident pour une forme d'étapisme dans l'amélioration de l'offre

Le métro souvent saturé, les nids-de-poule qui abondent, la congestion routière, les relations vélo-auto, les rêves de tramway, de bus rapides (SRB), de système léger sur rail: le dossier du transport à Montréal ne manque ni de problèmes concrets, ni de solutions proposées. Mais au-delà des rêves de grandeur, il y a urgence à agir, rappellent les experts.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le chiffre en dit long sur l'évolution des habitudes de déplacements dans la métropole. En 2011, la Société de transport de Montréal (STM) a battu son record d'achalandage en enregistrant un peu plus de 404,8 millions de déplacements en

une année. On sable le champagne? D'accord, mais sans oublier que la dernière fois que la STM avait mérité de telles bulles, c'était en... 1947.

En sept décennies, la STM n'avait en effet jamais dépassé le sommet d'achalandage atteint au sortir de la guerre (398 millions). À l'époque, la population de Montréal était presque deux fois moindre, Camillien Houde était maire et des tramways sillonnaient la ville. On connaît la suite. Motorisation des ménages, étalement urbain, la norme est passée du transport en commun à l'automobile — et bien souvent, à l'auto solo.

Aujourd'hui, la question du transport est devenue centrale dans le débat public. Incontournable, même. «*Tout le monde dit qu'il faut agir*», note Florence Junca-Adenot, professeure en études urbaines à l'UQAM et ancienne présidente de l'Agence métropolitaine de transport. *Ça n'a pas*

toujours été le cas. Alors c'est bon à entendre, surtout qu'on aborde la question comme un enjeu de développement du territoire.»

Ce passage obligé pour les partis prend différentes couleurs. Soutien unanime au prolongement de la ligne bleue vers Anjou. Promesse de Projet Montréal d'implanter entre 10 et 15 km de tramway d'ici 2017. Faveur de tous pour la mise en place de lignes de service rapide par bus (SRB) sur différentes artères. Augmentation des voies réservées pour les autobus, amélioration de l'offre cycliste, taxis collectifs, sécurité des piétons... Les idées sont là. Reste à prioriser.

En ce sens, les experts consultés par *Le Devoir* disent la même chose: il faut adopter une stratégie «étapiste» pour améliorer l'offre en transport

VOIR PAGE A 8 : TRANSPORTS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le ton monte à Montréal

Les candidats à la mairie ont eu des échanges musclés dans un premier débat officiel, en anglais, à un mois du scrutin

MÉLANIE LOISEL

À un mois des élections municipales, le ton monte entre les trois principaux candidats à la mairie de Montréal. Lors de leur premier débat en anglais, qui a été diffusé dimanche soir sur les ondes de CTV, Richard Bergeron de Projet Montréal, Denis Coderre de l'équipe Coderre et Marcel Côté de Coalition Montréal ont croisé le fer sur quelques sujets chauds, dont la qualité de vie dans la métropole, la place des minorités, leur projet de développement et surtout sur le besoin de redonner confiance aux Montréalais après les nombreux scandales de corruption.

Un premier débat en français avait déjà eu lieu en août dernier à l'Institut du Nouveau Monde, mais celui de dimanche était le premier officiel depuis le début de la campagne.

Dès les premières minutes du débat, les esprits se sont échauffés alors que Richard Bergeron a reproché à Denis Coderre d'avoir recruté plusieurs membres d'Union Montréal, l'ancien parti de Gerald Tremblay et de Michael Applebaum. Il a répété deux fois que ce parti avait fermé les yeux pendant douze ans sur la corruption à l'hôtel de ville. Denis Coderre s'est dé-

VOIR PAGE A 8 : DÉBAT

Lire aussi · Le chef de Projet Montréal dénonce les coups vicieux. *Page A 3*

Marcel Côté veut redonner le fleuve aux Montréalais. *Page A 3*

Plateau : Coderre promet de revoir les décisions de Ferrandez. *Page A 3*

AUJOURD'HUI



Le Monde · **Terrorisme**: les forces spéciales américaines s'attaquent aux cellules africaines. En Libye, un leader d'al-Qaïda a été capturé. *Page B 1*

Actualités · la chronique de Jean-François Nadeau: La reine en croix. *Page A 3*

Avis légaux..... B 6 Petites Décès..... B 2 annonces..... B 2 Météo..... B 5 Sudoku..... B 6 Mots croisés... B 5 Télévision..... B 7



POINT CHAUD

Nadeau-Dubois règle ses comptes

Le livre *Tenir tête* est une charge antilibérale, reconnaît le leader du printemps 2012 et ancien porte-parole de la CLASSE

LISA-MARIE GERVAIS

Gabriel Nadeau-Dubois le promet, ce sera la dernière fois. Le livre qu'il s'apprete à publier sera son ultime tentative pour se réhabiliter une fois pour toutes, lui, ce «*démon*» accusé de se cacher derrière son rôle de simple porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) pour éviter de condamner la violence durant le conflit étudiant.

«*C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai écrit Tenir tête. Le fonctionnement de la CLASSE, y compris mon statut, de porte-parole a été interprété comme une stratégie ou un tour de passe-passe, mais non, ce n'était pas de la poudre aux yeux. C'était vrai. J'espère que ça va être la dernière fois que je vais en parler*», a souligné au *Devoir*, l'ancien porte-parole de la CLASSE, dont l'ouvrage sera lancé jeudi par Lux Éditeur.

On sent ce jeune étudiant en philosophie encore quelque peu ébranlé d'avoir été ainsi malmené sur la place publique. «*Les nuits de Joseph Facal étaient désormais hantées par les spectres de la révolution du "Kébékistan"*», laquelle, a-t-il vu en rêve, ouvrirait la voie à «*l'UPAC, l'Union planétaire anti-capitaliste, à partir de l'axe Mercier-Pyongyang-La Havane*», et où l'on pourrait compter sur le «*petit Na-*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gabriel Nadeau-Dubois estime que le «*dérangement médiatique*» du printemps 2012 apparaît encore plus grand avec le recul.

deau-Dubois» pour diriger des camps de rééducation», peut-on lire dans un chapitre où il s'emploie à citer en rafale des extraits des chroniqueurs et journalistes détracteurs du mouvement étudiant.

«*Il y a tout eu [comme comparaisons]. Le Rwanda, l'ex-Yougoslavie, Cuba, l'URSS, la Corée du Nord, l'Irak, al-Qaïda. C'est incroyable, tous les qualificatifs mis bout à bout pour*

décrire les étudiants», lance Gabriel Nadeau-Dubois, encore surpris par cette démesure. Pour lui, ce «*dérangement médiatique*» apparaît encore plus grand avec le recul. «*Un an après, quand on relit ça, on se rend*

VOIR PAGE A 8 : PRINTEMPS

Lire aussi · Un extrait du livre *Tenir tête*. *Page A 7*

SANTÉ

Des chercheurs mettent en lumière les vertus du sirop d'érable

PAULINE GRAVEL

Le sirop d'érable regorge d'antioxydants qui aident les cellules à absorber rapidement le glucose, dotant du coup ce produit du terroir d'un faible indice glycémique. Ces vertus qui ont été mises en évidence par une équipe de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) de l'Université Laval seront présentées aujourd'hui au Centre des congrès de Québec, dans le cadre du 7^e congrès scientifique de la Société internationale de nutrigenétique et de nutrigenomique.

Des études effectuées à INAF ont en effet révélé que le sirop d'érable était plus riche en polyphénols que le sirop de maïs, le sirop de riz brun et le sucre blanc. Seuls la mélasse, le sirop d'agave et le miel possédaient des quantités plus ou moins équivalentes.

Rappelons que les polyphénols sont de puissants antioxydants ayant la capacité de réduire le stress oxydatif qui est à l'origine des maladies proinflammatoires, comme le diabète de type 2, l'obésité et les maladies cardiovasculaires.

À l'instar de la mélasse, du sirop d'agave et du miel, le sirop d'érable présentait un faible indice glycémique, c'est-à-dire que l'ingestion d'une dose équivalente en calories de ces différents agents sucrants entraînait une élévation moins grande de la concentration de glucose dans le sang qu'avec le sucre blanc, le sirop de maïs et le sirop de riz

VOIR PAGE A 8 : SIROP

ACTUALITÉS

Les Canadiens sont libérés, mais incapables de quitter l'Égypte

Le Caire — Les Canadiens John Greyson et Tarek Loubani, libérés d'une prison en Égypte après avoir été détenus sans accusations depuis la mi-août, n'ont pas pu quitter le pays dimanche, ont confié des responsables de l'aéroport du Caire.

M. Greyson, un réalisateur torontois et professeur à l'Université de York, et M. Loubani, un médecin de London, en Ontario, n'ont pas pu monter à bord de l'avion qu'ils s'approprièrent à destination de Francfort, en Allemagne, car leurs noms sont apparus sur une liste d'interdiction publiée par des procureurs, ont expliqué des responsables.

Bureaucratie

Les deux hommes ont pu récupérer leurs bagages et étaient libres de quitter l'aéroport, ont ajouté les responsables qui se sont exprimés

sous le couvert de l'anonymat parce qu'ils n'étaient pas autorisés à informer les journalistes.

Contacté par courriel dimanche soir, John Babcock, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, n'a donné aucune information sur le sujet, citant des motifs relatifs à la vie privée. Selon le ministère canadien des Affaires étrangères, MM. Greyson et Loubani ont été libérés d'une prison égyptienne dimanche matin.

La sœur de M. Greyson, Cecilia, a déclaré à l'Associated Press que des responsables consulaires canadiens étaient aux prises avec ce qu'elle a qualifié d'« embûches » bureaucratiques pour que les deux ex-détenus puissent



John Greyson



Tarek Loubani

entamer leur voyage de retour vers le Canada. « Jusqu'à ce qu'ils soient rentrés sains et saufs au Canada, nous demeurerons un peu nerveux, a-t-elle déclaré. Nous avons été en contact avec eux tout au long de la journée aujourd'hui [dimanche]. Nous sommes soulagés qu'ils soient sortis de prison. Nous en sommes très encouragés. »

Endroit sécuritaire

Selon Cecilia, les deux hommes se trouveraient dans un endroit sécuritaire et attendraient patiemment de pouvoir repartir. Les deux sont en contact régulier par téléphone et courriel, a-t-elle précisé. Toujours selon elle, les deux hommes ont été surpris lorsqu'un garde a

vivement ouvert la porte de leur cellule et les a fait sortir, puisqu'ils n'avaient aucune indication qu'ils seraient libérés.

MM. Greyson et Loubani ont été coincés dans les manifestations entourant la destitution du président égyptien Mohamed Morsi. Ils avaient prévu se rendre à la bande de Gaza où le docteur Loubani devait enseigner la médecine en salle d'urgence tandis que M. Greyson envisageait de produire un documentaire. Les deux hommes étaient détenus, sans avoir été formellement accusés, depuis le 16 août après avoir été arrêtés pendant qu'ils observaient une manifestation pro-Morsi au Caire.

Associated Press

Lire aussi Égypte: Les policiers et les partisans de Morsi s'affrontent au Caire. Page B 1

Petronas s'installe au Canada

Le géant malaisien investira 36 milliards dans un projet de gaz naturel

BRUCE CHEADLE

à Nusa Dua

Le premier ministre Stephen Harper pouvait se montrer confiant dimanche à son arrivée à Bali, en Indonésie, fort de l'entente de 36 milliards de dollars conclue avec la société pétrolière nationale de la Malaisie dans le secteur de l'énergie au Canada.

Le premier ministre de la Malaisie, Mohd Najib, en a fait l'annonce aux côtés de M. Harper avant leur départ respectif pour le sommet de l'APEC en Indonésie, précisant que la compagnie pétrolière Petronas s'engageait à injecter 36 milliards dans un projet d'usine de gaz naturel liquéfié et d'oléoduc en Colombie-Britannique.

Cette décision survient après que le géant malaisien a procédé à l'acquisition de l'entreprise albertaine Progress Energy, l'an dernier, pour plus de 5 milliards. Le gouvernement Harper avait approuvé l'entente, mais avait également adopté, dans le même temps, de nouvelles règles ne permettant le rachat d'entreprises canadiennes par des sociétés d'État qu'à certaines conditions exceptionnelles.

L'instauration de ces politiques avait jeté un froid sur les relations entre Ottawa et les investisseurs étrangers, et certains analystes avaient remis en question ce changement de cap, craignant

que cela ne rebute pour de bon des investisseurs dont le Canada a pourtant bien besoin. M. Najib s'est porté à la défense du premier ministre, dimanche, assurant que la promesse d'investissements de Petronas au Canada constituait un « gage du niveau de confiance que la Malaisie porte dans le gouvernement canadien ».

M. Harper, lui s'est montré plus réservé. « Nous voyons d'un œil très positif les investissements de Petronas et, selon les indications que j'ai, Petronas songe à d'autres investissements », a-t-il mentionné.

Oléoducs

En juin, des représentants de la Colombie-Britannique avaient annoncé un investissement de Petronas de l'ordre de 19 milliards pour une centrale de gaz naturel liquéfié. Il n'était toutefois pas encore clair, dimanche, à quelles fins étaient destinés ces fonds supplémentaires.

Cette annonce tombe à point nommé pour le premier ministre, à l'heure où son gouvernement doit composer avec une forte résistance dans le projet de prolongation de l'oléoduc Northern Gateway sur la côte ouest et tente de gagner la partie de bras de fer l'opposant à l'administration Obama dans le dossier de la construction de l'oléoduc Keystone de TransCanada.

La Presse canadienne



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Les conditions de vie dans la réserve d'Attawapiskat ont fait les manchettes à l'automne 2011.

AUTOCHTONES

L'ONU dépêche un rapporteur spécial

STEVE RENNIE

à Ottawa

Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des populations autochtones sera au Canada à compter de lundi pour dresser un constat de la situation précaire de ces communautés au pays.

Le professeur de droit James Anaya, qui élaborera un rapport à ce sujet à la demande de l'ONU, doit s'entretenir avec des représentants autochtones et gouvernementaux au cours de son passage au Canada. « L'idée derrière cette démarche est d'avoir des renseignements de première main sur la situation des peuples autochtones du Canada en m'entretenant directement avec eux aussi souvent que possible », a-t-il souligné en entrevue téléphonique avec La Presse canadienne.

Neuf jours

En tant que rapporteur spécial des Nations unies, le rôle de M. Anaya est de faire la promotion des lois et politiques soutenant les communautés autochtones à travers le monde. Il a également pour mandat d'étudier leurs conditions de vie et soumettre des

rapports et recommandations à cet égard. Il n'a toutefois aucun pouvoir contraignant. M. Anaya tente plutôt, en dénonçant des situations inacceptables, d'embarrasser les gouvernements auprès de la communauté internationale.

Le gouvernement fédéral aura l'occasion de répondre aux conclusions de M. Anaya avant qu'un rapport définitif ne soit publié et présenté, l'an prochain, au Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Ce rapport comportera ainsi des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral, des Premières Nations et possiblement d'autres groupes.

Le séjour d'une durée de neuf jours, au cours duquel M. Anaya visitera à la fois des petites communautés rurales et de grosses villes, se terminera le 15 octobre. Il se rendra également à Ottawa pour discuter avec des représentants du gouvernement fédéral et de plusieurs ministères et agences.

Ressources naturelles

L'un des enjeux susceptibles d'être abordés à cette occasion est l'exploitation des ressources naturelles sur les terres autochtones.

Sans se risquer à faire des liens directs avec la situation canadienne, M. Anaya a souligné que les entreprises privées et gouvernements commencent, un peu partout à travers le monde, à constater qu'ils avaient besoin de l'appui des peuples autochtones dans la concrétisation des principaux projets énergétiques. « De façon générale, oui, il est clair que nous avons une tendance lourde qui va dans cette direction, et plus particulièrement chez les principales industries ministères et pétrolières », a-t-il déclaré.

Cette hypothèse semble par ailleurs se vérifier en Colombie-Britannique, où une délégation de hauts représentants gouvernementaux s'est récemment rendue écouter les inquiétudes des autochtones dans le dossier de l'oléoduc Northern Gateway, entre autres.

M. Anaya avait déjà déposé une première demande officielle de visite au Canada en février 2012. « J'hésite à sauter aux conclusions dans ce genre de situations. Il est fréquent que les gouvernements mettent du temps avant de répondre à mes demandes », a-t-il mentionné.

La Presse canadienne



ANIMATION : KARINA MARCEAU, JOURNALISTE INDÉPENDANTE

PHOTO : JEAN-FRANÇOIS HAMELIN

Poursuivez vos réflexions avec les journalistes du Devoir

ÉMISSION 6

LE DEVOIR+

À Canal Savoir, lundi 20 h

CE MOIS-CI :

Le prix unique du livre : fondements et conséquences
Jean-François Nadeau, directeur adjoint de l'information

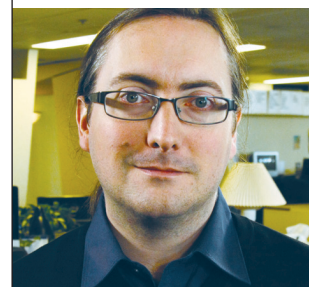
Les politiques énergétiques du gouvernement Marois
Alexandre Shields, journaliste spécialisé en environnement

En marge du quotidien
La photographie de guerre
Josée Boileau, rédactrice en chef

Le Devoir de philo
Michael Walzer : réflexion sur la « guerre juste »
Christian Nadeau, professeur en philosophie à l'Université de Montréal



JEAN-FRANÇOIS NADEAU



ALEXANDRE SHIELDS



JOSEE BOILEAU

PROLONGEZ VOTRE EXPÉRIENCE :
www.ledevoir.com/devoirplus

ET TOUTS LES MARDIS À L'ÉMISSION
Le Midi Libre
À 12 H 15

CBI
Animer Montréal

LE DEVOIR

canal
SAVOIR

La Presse canadienne

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

La reine en croix



JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Je suis allé manger avec Dalila Awada, cette musulmane propulsée sur l'avant-scène médiatique par son débat télévisé avec Djemila Benhabib lors d'un beau dimanche façon Guy A. Lepage.

Elle était un peu dépitée ce jour-là. « Il y a une vidéo anonyme qui a été mise en ligne qui insinue que je suis une menteuse et on m'écrit de rentrer chez moi... »

Née ici, étrangère au Liban de son père, elle a 23 ans et une élégance digne des félins qu'elle adore au point de contribuer, avec ses modestes revenus, à des organismes de défense des animaux. Chez elle, le voile ressemble à un accessoire de mode dont on comprend qu'il pourrait bien tomber, le jour où elle le voudra.

« Pendant le printemps érable, j'étais aux manifestations. J'ai fait un peu de bénévolat pour Québec solidaire parce que c'est le parti qui représentait le plus mon point de vue d'étudiante en grève. On voudrait me faire passer pour un porte-parole déguisé de QS, comme si j'étais en communication directe avec Françoise David! Puis, on m'associe à Tariq Ramadan, que je n'ai jamais entendu ni lu, parce qu'une cousine a été membre d'un groupe qui l'a fait venir! Ou alors, on dit que je suis juste une nunuche parce que je vends des cosmétiques pour payer mes études. Personne ne semble considérer que je pense toute seule, que je parle en mon nom. »

Elle a du caractère, Dalila Awada. Et elle aime remettre un peu tout en balance pour discuter. « Je ne crois pas qu'on peut vraiment s'assurer de la neutralité de quelqu'un en contrôlant la façon dont il s'habille. Le nombre de fois où je me suis retrouvée discriminée par des gens en principe neutres! Les attitudes condamnables n'ont rien à voir avec les vêtements. »

Elle lit sur le féminisme, milite à la Fédération des femmes du Québec, rêve de voyage en Asie, envisage un séjour en Nouvelle-Zélande. Et oui, elle est croyante.

Irréaliste à son sens d'envisager que toutes les musulmanes puissent du jour au lendemain enlever leur voile. « Voyons donc! Certaines le portent depuis des décennies. Vous croyez qu'elles vont pouvoir l'enlever comme ça? C'est plus complexe que ça en a l'air. J'ai rencontré une sikh qui ne pratique même pas, mais qui porte le turban depuis toujours. Il n'a jamais coupé ses cheveux. Comment voulez-vous que, du jour au lendemain, il envisage sa vie sans turban? »

Dallia s'aligne spontanément sur la position défendue par Jacques Parizeau: non aux symboles religieux dans des positions d'autorité fondamentale, juge, policier, procureur, etc. Elle s'oppose à l'idée de soumettre les petits fonctionnaires à la même règle. « Ces gens-là seraient-ils moins compétents ou fiables parce qu'ils portent un voile ou un autre symbole? » Et pour les garderies? « Il me semble qu'il y a des principes, mais aussi un côté pratique: on peut, je pense, vivre avec des femmes qui s'occupent bien des enfants, qui ne leur imposent pas leurs vues. Pourquoi devraient-elles perdre leur emploi? Franchement, ça n'a pas de sens. »

Interdire aussi le voile pour les profs? « Surtout pas! », dit-elle en riant. « Je veux enseigner la sociologie! » Quelque chose me dit que Dalila ferait une prof épatante. Et en même temps, est-ce que je me vois me battre pour qu'elle conserve son voile à tout prix, sachant ce que cela a coûté à nombre de femmes pour l'enlever? ♦ ♦ ♦

Moi si grand, qui sait si je ne pourrais pas cacher un terroriste derrière mon dos tout blanc? C'est sans doute sur la base de cette menace potentielle qu'une dame a refusé de m'ouvrir la porte de l'immeuble du journal. Elle me voit au quotidien, mais j'étais sans ma carte d'accès. « On ne sait jamais », a-t-elle laissé tomber pour justifier un excès de zèle sécuritaire qu'elle partage désormais avec d'autres.

Cette Charte qui propose d'encapsuler le principe de la laïcité dans une fantasmagorie de valeurs nationales très provinciale s'appuie sur une angoisse sécuritaire post-11-Septembre envers l'islamisme. On oublie souvent qu'au Canada français, la religion catholique a servi de bouclier contre une autre grande peur, celle du communisme. La loi du cadenas de Duplessis permettait de mettre sous scellé tout immeuble où l'on suspectait des activités subversives. En pratique, la mesure permettait surtout d'écraser toute opposition de gauche et les étrangers au catholicisme. L'arbitraire régnait. Frank Roncarelli, un Témoin de Jéhovah, fut par exemple empêché de gagner sa vie en raison de sa religion.

D'où vient aujourd'hui cette urgence d'interdire des manifestations religieuses alors que des lois et des pratiques existent déjà pour les baliser? Duplessis est mort. C'est entendu. Mais je ne peux m'empêcher de penser que cette peur phobique du communisme qui caractérisait son régime a été remplacée par une peur semblable de l'islamisme, dont profite un vil populisme électoraliste.

Tant qu'à se vouloir vraiment laïque et républicain au point de se lancer dans une guerre de religion, il faudrait parler aussi de cette brave reine qui vient parfois chez nous pour rappeler qu'elle y est chez elle. Par son statut de souveraine, Elisabeth II est chef suprême de son Église. Pourquoi alors continuer de tolérer son blason dans l'enceinte du parlement alors qu'il prend passablement plus de place qu'un petit crucifix déjà à raison condamné?

jfn@ledevoir.com



Ignoré par ses adversaires en 2005 et 2009, Richard Bergeron note qu'il devient la cible d'attaques.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le chef de Projet Montréal dénonce les « coups vicieux »

MARCO FORTIER

Critiqué pour les liens entre un organisme bénévole du Plateau-Mont-Royal et le parti Projet Montréal, Richard Bergeron affirme être la cible de « coups vicieux » parce qu'il a le vent dans les voiles, à un mois du scrutin du 3 novembre.

Le candidat à la mairie de Montréal dit constater qu'il est pris au sérieux, à sa troisième tentative de conquérir l'Hôtel de Ville. Ignoré par ses adversaires en 2005 et 2009, Richard Bergeron note qu'il devient la cible d'attaques, même « mensongères », comme la plus récente qui vise l'administration de Projet Montréal dans le Plateau-Mont-Royal.

M. Bergeron et le maire du Plateau, Luc Ferrandez, ont dénoncé dimanche un article de *La Presse* qui rapportait une plainte à la police faite par un citoyen pour un prétendu « détournement de fonds » au profit d'un organisme bénévole. Des militants de Projet Montréal siègent à l'organisme Plateau Milieu de vie, qui a reçu 35 000 \$ de l'arrondissement pour offrir un marché public destiné aux familles pauvres de l'est du Plateau.

La somme de 31 000 \$ a servi à l'aménagement d'un stand de fruits et légumes au Marché solidaire Frontenac, à l'angle des rues Rachel et Fulum; et 4000 \$ ont été investis dans l'achat de fruits et légumes, offerts à bas prix aux résidents démunis du quartier, a expliqué Richard Bergeron. Il a reconnu que des sympathisants de Projet Montréal siègent à l'organisme, mais il n'y voit aucun scandale, bien

« Je le prends comme un indicateur positif. Ça veut dire que nos adversaires nous craignent »

Richard Bergeron

au contraire. « Il n'y a pas un sou de salaire à personne. Il n'y a pas eu un dollar de bénéfice à quiconque. Tout est fait sur une base de bénévolat », a affirmé le chef de Projet Montréal après une rencontre avec ses candidats, dimanche matin, au local électoral du parti. « Ça commence à jouer rude. Nous nous attendions à ce que, vers la fin de la partie, on commence à recevoir des coups de coude. Nous avons constaté avec surprise que les coups vicieux ont commencé à pleuvoir dès cette semaine, a dit Richard Bergeron. Je le prends comme un indicateur positif. Ça veut dire que nos adversaires nous craignent », a-t-il ajouté.

Une bénévole indignée

Geneviève Dodin, bénévole à Plateau Milieu de vie et militante de Projet Montréal, est outrée par toute cette polémique. Même si elle et d'autres membres de l'organisme, dont la présidente Linda Vallée, sont sympathisants du parti, des gens de tous les horizons s'engagent dans Plateau Milieu de vie, selon elle. « Pro-

jet Montréal n'exige pas que tout le monde ait sa carte du parti pour aller vendre des tomates aux démunis! », dit-elle en entrevue au téléphone.

Dans une lettre transmise au *Devoir*, M^{me} Dodin raconte consacrer plusieurs dizaines d'heures, tout à fait bénévolement, pour offrir des fruits et légumes dans son quartier. « Dans un arrondissement où tout le monde se connaît, il vient fatalement un moment où on fait des choses "ensemble". Par ailleurs, le fait qu'une personne soit membre d'un parti politique ne devrait pas l'empêcher de s'engager bénévolement dans d'autres activités. [...] Inversement, un bénévole donnant son temps pour une cause de son choix devrait avoir celui de devenir membre et même donateur d'un parti dans lequel il se reconnaît et dont il aimerait voir les idées développées à grande échelle. C'est la liberté d'association qui est en jeu », écrit-elle.

L'opposition critique

Marcel Côté, chef de la Coalition Montréal, soutient que Projet Montréal a erré dans cette histoire. « Je peux vous dire que si le commissaire à l'éthique avait vu ça, il y aurait clairement eu suspension d'élus. On ne peut pas donner à des copains, même avec les meilleures intentions du monde. On demande une certaine indépendance. C'est sûr que la fameuse organisation n'était pas indépendante du pouvoir politique. On se retrouve dans les années 50 et 60 avec des choses comme ça. »

Avec Mélanie Loisel
Le Devoir

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Marcel Côté veut redonner le fleuve aux Montréalais

MÉLANIE LOISEL

Coalition Montréal veut se réapproprier les berges et redonner l'accès au Saint-Laurent. Avec une dizaine de millions de dollars, le candidat à la mairie de Montréal Marcel Côté croit qu'il serait possible de mener au moins trois projets d'importance, dès les premières années de son mandat, s'il est élu le 3 novembre prochain.

Son parti propose principalement de démanteler les rails du Vieux-Port de Montréal, d'agrandir le parc Bellerive, près du pont Jacques-Cartier, et d'y construire une barge flottante.

« Les Montréalais veulent avoir accès au fleuve à partir du centre-ville, mais la voie ferrée du CN est vraiment un obstacle au développement du Vieux-Port », soutient Marcel Côté qui souhaite retirer la voie ferrée entre la rue Bridge et la rue Berri. Le chef de Coalition Montréal affirme que ce projet permettrait d'attirer des investisseurs pour y construire notamment des hôtels et des restaurants, mais aussi pour revitaliser le silo n° 5. « Il n'y aura jamais de développement du silo n° 5, tant qu'on n'éliminera pas ce train-là qui passe juste à côté et qui fait vibrer le silo », dit-il.

Des négociations devront toutefois être menées avec le Canadien National avant de mettre ce projet sur pied. Etant donné que plusieurs trains utilisent quotidiennement ces rails pour transporter des marchandises, il faudra trouver des voies alternatives. Selon Marcel Côté, il existe déjà deux autres tracés sur lesquels les trains pourraient circuler, mais l'un de ces tracés, qui passent par Tête-aux-vents dans l'est de Montréal, serait utilisé seulement en cas d'urgence. « Le CN sait que ça s'en vient. C'est sûr que les négociations ne seront pas faciles, mais je suis confiant que toutes les parties puissent s'asseoir pour en discuter », indique-t-il.

Piscine en eaux vives

À cet égard, les deux autres projets proposés par l'équipe de Marcel Côté semblent beaucoup plus faciles à réaliser.

Si Coalition Montréal prend le pouvoir en novembre, elle compte construire une promenade urbaine qui partirait du Vieux-Port jusqu'au parc Bellerive situé dans le quartier Sainte-Marie. Ce parc, qui offre une vue sur le fleuve et l'île Sainte-Hélène, est pour l'instant coincé entre un dépôt à neige et un terrain vague du ministère des Transports. Elle voudrait également construire une barge flottante, c'est-à-dire une piscine en eaux vives, dans le Vieux-Port pour permettre aux Montréalais de se baigner davantage pendant l'été.

Le chef Marcel Côté estime que ces trois projets sont réalisables assez rapidement, contrairement à ce que propose son adversaire Richard Bergeron avec son projet Entrée maritime, avec lequel Projet Montréal vise, entre autres choses, à créer un quartier de 5000 logements, à quelques mètres du Vieux-Port, pour permettre à davantage de Montréalais d'avoir accès au fleuve.

Le Devoir



Marcel Côté a présenté dimanche son plan de revitalisation du Vieux-Port.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Plateau: Coderre promet de revoir les décisions de Ferrandez

JEANNE CORRIVEAU

Denis Coderre pourrait revoir certaines décisions prises par l'administration de Luc Ferrandez dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal si son équipe de candidats est élue le 3 novembre prochain.

Denis Coderre était de passage samedi dans le Plateau-Mont-Royal pour présenter ses candidats locaux, dont Gilbert Thibodeau, qui briguera la mairie de cet arrondissement. Il a soutenu que le Plateau avait souffert d'un « déficit démocratique » au cours des dernières années et que les citoyens et les commerçants devraient être davantage consultés à l'avenir.

« Il peut y avoir eu de bonnes idées, mais il y a un problème démocratique. On doit user de gros bon sens », a dit M. Coderre en évoquant le mécontentement provoqué par certaines décisions de l'administration Ferrandez pour réduire la circulation automobile. « Cette polarisation crée des problèmes majeurs. »

Apaisement de la circulation

Mais le candidat à la mairie de Montréal n'a pas été en mesure de préciser quelles mesures d'apaisement de la circulation seraient revues. « Si on a à faire de l'apaisement, la pre-



Selon Denis Coderre, le Plateau-Mont-Royal a souffert d'un « déficit démocratique » au cours des dernières années.

mière chose que Gilbert [Thibodeau] et son équipe vont faire, c'est avant tout de consulter et de s'assurer qu'on fait les choses de façon inclusive », a dit M. Coderre.

Il a tout de même souligné la nécessité de revoir la politique du stationnement à l'échelle de

la ville. « Mais notre rôle, ce n'est pas de mettre du stationnement partout », a-t-il indiqué.

Salle de spectacle

Le Plateau aurait par ailleurs besoin d'une nouvelle salle de spectacle pour sa maison de la Culture, a-t-il ajouté.

Consultant en gestion et candidat défait dans Hochelaga pour le Parti libéral du Canada lors des élections fédérales de 2011, Gilbert Thibodeau affrontera le maire sortant, Luc Ferrandez, et la comédienne Danièle Lorain, de Coalition Montréal.

« Nous croyons en l'importance de la consultation citoyenne, et ce, avec une écoute proactive, sans arrogance. Il est inconcevable de penser que, en diminuant les espaces de stationnement, certaines rues commerciales conserveront leurs attraits pour les visiteurs », a commenté M. Thibodeau. « Et l'hiver, le déneigement rapide est nécessaire. »

Pour leur part, Alain Clavet, Carmelle Marchessault, Antonio Rodrigues, Sandega Yeba, Nam Truong, et Eleni Fakotakis, ancienne conseillère d'Union Montréal dans Jeanne-Mance, tenteront de se faire élire aux postes de conseillers.

Le Devoir

ACTUALITÉS



LIONEL BONAVENTURE AGENCE FRANCE-PRESSE

La cyberintimidation est un phénomène mondial qui gagne en importance avec la popularité grandissante des réseaux sociaux.

Intimidation : un combat de chaque instant, dit Malavoy

Québec — Le travail ne fait que commencer pour ceux qui luttent contre un problème susceptible de miner l'atmosphère dans n'importe quel établissement scolaire.

La Semaine contre l'intimidation et la violence à l'école, qui était chapeautée par le gouvernement du Québec, s'est déroulée du 30 septembre au 4 octobre sur le thème Branché sur le positif.

Même si ces quelques journées de sensibilisation axées sur le harcèlement dans les médias sociaux sont désormais terminées, les élèves et le personnel enseignant ne doivent pas baisser leur garde, affirme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Marie Malavoy. Dans un communiqué, elle a écrit qu'il faut qu'ils « continuent pendant le reste de l'année de se mobiliser pour faire du cyberespace un lieu agréable et sécuritaire où il fait bon apprendre et s'amuser ».

Far West

La présidente et directrice générale de l'organisation Ensemble pour le respect de la diversité, Anne Lagacé Dowson, abonde dans le sens de M^{me} Malavoy. En entrevue à La Presse canadienne, elle a expliqué que les réseaux sociaux sont devenus des lieux de rendez-vous incontournables pour les enfants et les adolescents. Selon elle, « il faut insister davantage sur le civisme, sur les conséquences de ce qu'on dit et fait sur ces plateformes-là ».

M^{me} Lagacé Dowson a com-

paré le climat qui y règne à celui du Far West du temps des pionniers.

En se basant sur la littérature sur le sujet, elle a précisé que les utilisateurs des réseaux sociaux se divisent en deux catégories. D'un côté, il y a les « natiifs du cyberespace » (c'est-à-dire les moins de 30 ans qui naviguent sur Internet depuis leur plus jeune âge) et de l'autre, on retrouve les « immigrants du cyberespace » (les internautes qui ont franchi le cap de la trentaine et qui ont commencé à se rendre sur la toile plus tard dans leur vie).

Anne Lagacé Dowson soutient que ces groupes sont confrontés à des enjeux différents. D'après elle, les plus jeunes ne se « rendent pas compte des dommages des dérapages, des commentaires négatifs et de la transmission de photos intimes » sur la toile. Quant à leurs aînés, ils sont, selon elle, « un peu en désarroi devant ce phénomène grandissant qu'est l'usage des médias sociaux par les jeunes ».

Pour « limiter les dommages » dans chacun des deux camps, il importe de miser sur la « réalisme », la « prévention » et la « prise de conscience », affirme M^{me} Lagacé Dowson.

Elle invite notamment les enseignants et les élèves à s'inspirer d'outils pédagogiques disponibles en ligne comme le site branchepositive.gouv.qc.ca où il est possible de trouver des recommandations pour les éducateurs, les témoins, les victimes d'intimidation et même les harceleurs.

La Presse canadienne

Le Canada aurait aussi espionné le Brésil

Brasilia — Le Canada, tout comme les États-Unis, a espionné les communications du ministère brésilien des Mines et de l'Énergie, selon des documents des services de renseignement canadiens révélés dimanche par la télévision Globo.

Les documents, qui émanent du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), ont été rendus publics par l'ancien analyste américain Edward Snowden. Ils montrent un schéma détaillé des communications du ministère, comprenant les appels téléphoniques, les courriers électroniques et les navigations sur Internet.

Le Canada a des intérêts importants au Brésil, en particulier dans le domaine minier, a déclaré le ministre des Mines et de l'Énergie, Edilson Lobao, à la télévision Globo, estimant que cette affaire était « grave ».

« Il y a de nombreuses firmes canadiennes qui veulent faire des affaires dans notre pays. Mais je ne

puis pas dire si l'intérêt d'espionner chez nous vient de là, pour favoriser les intérêts de certaines firmes », a ajouté M. Lobao.

Edward Snowden, un ancien informaticien américain âgé de 30 ans, est recherché par les États-Unis pour avoir révélé aux médias l'ampleur de la surveillance exercée par les services de renseignement américain, l'Agence nationale de sécurité (NSA). Snowden a passé plus d'un mois dans la zone de transit de l'aéroport de Moscou avant de bénéficier de l'asile politique en Russie.

Au cours des dernières semaines, la presse brésilienne a publié des documents des services secrets américains révélant l'espionnage exercé sur les communications de la présidente brésilienne Dilma Rousseff, de ses collaborateurs proches et de millions de Brésiliens, mais aussi d'entreprises telles que le géant public pétrolier Petrobras.

Agence France-Presse

Québec mise sur la création d'emplois

Le gouvernement présente ce lundi sa nouvelle politique économique

Québec — La première ministre du Québec, Pauline Marois, et le ministre des Finances, Nicolas Marceau, présenteront lundi la nouvelle politique économique de leur gouvernement intitulée *Politique économique — Priorité Emploi du gouvernement du Québec*.

Comme le titre du document le laisse entendre, ils vont expliquer le plan gouvernemental au chapitre du développement économique et de la création d'emplois. Ils aborderont également les thématiques de l'industrie ainsi que de la recherche.

En matière d'innovation, M. Marceau a souligné, vendredi, que l'électrification des transports semble être un créneau particulièrement prometteur pour le Québec puisque plusieurs « ingrédients » sont réunis pour favoriser l'émergence de ce secteur.

Le ministre a rappelé que le Québec a de l'énergie propre en quantité importante, des surplus énergétiques et des entreprises tout en ajoutant avec enthousiasme que la province avait mis au point des batteries électriques et des moteurs électriques. Selon lui, les ingé-

nieurs électriques québécois sont de classe mondiale.

Dans les rangs de la Coalition avenir Québec, ce sont plutôt les sentiments d'impatience et de scepticisme qui dominent. Son porte-parole en matière de finances, le député de Lévis, Christian Dubé, n'a pas hésité à qualifier les attentes de sa formation de « très grandes » en précisant, toutefois, qu'il n'est pas « certain que ce gouvernement soit très sérieux en matière d'économie ». Il a dit que « le gouvernement est au pouvoir depuis 13 mois et qu'il n'y a pas eu de plan économique depuis tout ce temps-là ».

De la parole aux actes

M. Dubé a affirmé que les péquistes ont tendance à se « défler » par « peur de discuter des chiffres » et qu'avec leurs « tergiversations », ils contribuent à créer un « climat d'incertitude ». Il a dit espérer que l'annonce de lundi ne serait pas qu'« un show de boucane ». « Il faut non seulement arriver

avec des belles paroles, mais il faut que ça soit soutenu par des programmes. Il faut qu'il y ait des actions concrètes. Il faut qu'il y ait la disponibilité des fonds », a expliqué le député de

« Il faut non seulement arriver avec des belles paroles, mais il faut que ça soit soutenu par des programmes »

Lévis. Il hésite à avancer que la présentation conjointe de Pauline Marois et de Nicolas Marceau se voudra une façon de préparer le terrain en prévision d'un éventuel scrutin général. De son côté, la porte-parole parlementaire de Québec solidaire, Françoise David, croise les doigts pour que le gouvernement propose des solutions afin de permettre à de nombreux Québécois d'intégrer le marché du travail.

Selon elle, M^{me} Marois et M. Marceau doivent s'abstenir de mettre tous leurs œufs dans le même panier. « Il va falloir qu'on crée de l'emploi dans différents secteurs, des secteurs où les hommes vont trouver de l'emploi, où les femmes vont trouver de l'emploi. Il va donc falloir penser au secteur

de la construction peut-être en partie, mais aussi à l'économie sociale, la culture, les services publics, les services aux personnes », a-t-elle dit à La Presse canadienne.

Économie verte

M^{me} David ajoute que sa formation ne veut pas que le gouvernement mise sur des « industries très polluantes » pour donner un regain d'énergie au marché du travail provincial, mais plutôt sur « l'économie verte ».

S'il est normal pour le gouvernement de se soucier de créer des emplois dans les grands centres urbains, la députée de Gouin estime qu'il faut aussi penser aux régions. Toutefois, elle met le gouvernement en garde : les ressources naturelles ne peuvent être la panacée à tous leurs ennuis économiques.

Il a été impossible de connaître les attentes du Parti libéral du Québec par rapport à l'annonce de lundi, le parti ayant décidé d'attendre le dévoilement de la politique avant de donner sa position à ce sujet.

La Presse canadienne



Le typhon Fitow déferle

Le typhon Fitow a frappé lundi la côte orientale de la Chine, où des centaines de milliers de personnes ont été préventivement évacuées et où les autorités ont déclenché une alerte maximale. Le typhon, avec des vents atteignant 150 kilomètres/heure, a touché terre dans les premières heures de lundi dans la province de Fujian, apportant des pluies torrentielles et provoquant des coupures d'électricité massives. Le Centre national météorologique a émis dans la journée de dimanche une alerte rouge. Selon Chine nouvelle, 574 000 personnes ont été évacuées dans la province de Zhejiang et 177 000 dans celle de Fujian. Deux employés du port de Wenzhou, dans le Zhejiang, ont été portés disparus. PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

La famille d'Alexandre Paul garde espoir

Le militant montréalais de Greenpeace est emprisonné en Russie

La mère du Montréalais Alexandre Paul, un militant de Greenpeace accusé de piraterie par la Russie, a espoir que son fils soit relâché après les deux mois de détention préventive qu'il purge présentement et qu'il évite ainsi une peine qui pourrait aller jusqu'à 15 ans d'emprisonnement.

Nicole Paul prenait part à une vigile organisée par le groupe environnemental Greenpeace qui a réuni environ 80 personnes samedi soir autour de l'installation « Mégaphone », au centre-ville de Montréal. L'événement avait pour but de dénoncer les accusations « disproportionnées » qui pèsent sur 30 militants de Greenpeace.

Accusations démesurées

En entrevue avec La Presse canadienne, M^{me} Paul a affirmé trouver démesurées les accusations qui pèsent sur son fils, âgé de 35 ans, pour avoir

voulu « éveiller les consciences des gens et dénoncer les abus face à l'environnement ».

Bien qu'habituelle à voir son fils prendre part à des actions environnementales à l'internationale, elle est inquiète du sort de son fils, à qui elle n'a pas parlé depuis un mois. « J'aimerais recevoir au moins un appel ou un courriel, c'est ça qui me rassurerait, a-t-elle confié. L'Ambassade du Canada en Russie va le voir tous les jours et ils disent qu'il va bien. Je n'en sais pas plus. Quand j'ai demandé à la dame d'Ottawa des nouvelles d'Alexandre particulièrement, elle m'a répondu : "moi, ma tâche c'est qu'il ait de la nourriture, de la chaleur et un avocat, mais ça se limite à ça", a rapporté M^{me} Paul.

Jean-François Lisée, ministre québécois des Relations internationales, s'est déplacé pour appeler les autorités russes à faire preuve de clémence à l'endroit d'Alexandre Paul. « La lé-

galité de l'arrestation est douteuse et, surtout, l'accusation de piraterie, qui comporte une possibilité de détention de 15 ans, est clairement exagérée », a-t-il déclaré dans un discours.

Ottawa interpellé

Le 18 septembre, à la suite d'une action sur la plateforme pétrolière de Gazprom, dans l'Arctique, visant à attirer l'attention sur les conséquences de l'exploitation pétrolière, 28 activistes membres de Greenpeace, un photographe et un vidéaste ont été arrêtés par les autorités russes, dont deux Canadiens, M. Paul et l'Ontarien Paul Ruzyski. Présentement détenus dans une prison de Mourmansk, dans l'extrême nord-ouest de la Russie, ils risquent une peine maximale de 15 ans de prison.

Le responsable de la campagne Climat-Énergie et Arctique de Greenpeace Canada, Patrick Bonin, a pour sa part appelé le gouvernement canadien à « sauter dans la mêlée » pour faire libérer les deux Canadiens. « On s'attend à ce qu'il fasse comme les Pays-Bas, comme l'Europe, et qu'il exige des réponses de la Russie à savoir pourquoi deux Canadiens sont encore détenus et pourquoi on les accuse de piraterie, car ce sont des accusations sans fondements, sans base légale », a-t-il déclaré.

La Presse canadienne

Manifestation anti-Charte des valeurs à Québec

Québec — La lutte des partisans du Collectif québécois contre l'islamophobie (CQCI) s'est transportée à Québec. Après avoir tenu une manifestation à Montréal le 14 septembre pour dénoncer le projet de Charte des valeurs du gouvernement provincial, ils s'étaient donné rendez-vous devant l'Assemblée nationale, dimanche.

Le porte-parole et coordonnateur du regroupement, Adil Charkaoui, soutient que cette deuxième initiative était nécessaire pour une raison bien simple. Selon lui, le cri du cœur, qui avait été lancé le mois dernier, ne s'est tout simplement pas rendu aux oreilles de la première ministre, Pauline Marois, et du ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, Bernard Drainville.

M. Charkaoui estime qu'il fallait donc organiser une « caravane » pour répéter le message. C'est ainsi que des militants provenant, entre autres régions, de la métropole, de la Montérégie, de l'Estrie et de la Mauricie ont convergé vers le lieu où les élus provinciaux prennent leurs décisions. D'après Adil Charkaoui, ils voulaient tous dire d'une seule et même voix : « M^{me} Marois, M. Drainville, vous êtes en train de diviser le Québec. Vous êtes en train d'alimenter la xénophobie et le racisme. Vous êtes en train d'exacerber les tensions ».

Le porte-parole du CQCI a précisé que si cet appel n'est pas encore entendu, la lutte se poursuivra « non seulement dans la rue, mais aussi devant les tribunaux jusqu'en Cour suprême s'il le faut, jusqu'aux Nations unies ». En s'exprimant au nom des gens réunis à l'Assemblée nationale, M. Charkaoui a déclaré : « nous voulons un Québec ouvert aux minorités, un Québec qui va de l'avant ».

La Presse canadienne

Incendie majeur à Saint-Donat

Un incendie a ravagé une dizaine de commerces de la rue Principale à Saint-Donat, dans les Laurentides, dimanche. L'intensité du brasier, qui s'est déclaré en milieu d'après-midi, a forcé l'évacuation d'immeubles avoisinants, dont certaines résidences. Les pompiers de Saint-Donat ont dû recevoir l'aide de leurs collègues de cinq autres municipalités. Selon la Sûreté du Québec, personne n'a été blessé. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'incendie.

La Presse canadienne

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2013-10-05

LOTTO 649	02 12 18 26 35 36	07 compl.
Prochain gros lot (approx.) :	0 \$	
LOT GARANTI DE 1 000 000 \$	(Numéro complet non décomposable)	
71895761-01		

Résultats des tirages du : 2013-10-04

LOTTO 649	10 16 23 30 32 36	31 compl.
Prochain gros lot (approx.) :	30 000 000 \$	
12 16 19 20 28 34 42 compl. 09	Extra 5393252	

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

Femmes exploitées et oubliées

FABIEN
DEGLISE

C'est fou comme un incendie, surtout quand il a été allumé volontairement, peut finir par concentrer les regards au mauvais endroit.

Un doute? Le dernier mois de déshonneur collectif autour d'un voile, au nom d'une certaine libération de la femme, donne désormais, par effet de contraste, une teinte plutôt pathétique au manque de vigueur avec laquelle Québec dénonce et combat une autre forme d'asservissement: celui alimenté par des réseaux de prostitution particulièrement bien organisés et terriblement délétères pour des jeunes filles qui finissent par s'en retrouver captives sous la menace et la violence.

C'est la lecture d'un dossier de *La Presse+*, la semaine dernière, qui nourrit l'indignation. Sous la plume de sa journaliste Isabelle Hachey, le média dématérialisé y dressait un portrait cru et sans complaisance de ces réseaux qui, sous la houlette des gangs de rue et motards criminels, foisonnent désormais dans le grand Montréal comme ailleurs. Ces réseaux transforment en esclaves sexuelles des jeunes filles, au parcours pas toujours aussi «prévisible» qu'on pourrait le croire, et le font avec une mécanique redoutable et surtout dans un environnement social et réglementaire dont la complaisance et l'aveuglement volontaire ont forcément tout pour troubler.

Captives et maltraitées

Les faits dérangent. La commercialisation du vice, avec ses victimes pas toujours consentantes, prend du volume dans ses espaces traditionnels, oui, comme les salons de massage, bars de danseuses et motels bas de gamme, mais plus seulement. Au centre-ville, des condos sont aussi transformés ici et là en bordels pour hordes de fêtards en provenance du reste du continent par des membres de gangs de rue plutôt doués pour les affaires: loués 1500\$ par mois, ces espaces dans lesquels ils tiennent captives plusieurs filles, peuvent leur rapporter 4000\$ par jour, indique une récente étude de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES).

Le groupe se désole au passage de la facilité avec laquelle ce commerce du sexe triste et de la violence ordinaire s'affiche, avec les permis municipaux et les baux qu'il faut, et surtout sans trop être inquiété par les lois en vigueur et les autorités. Pourtant, à l'instar des milliers de clients qui entretiennent la chose, un enquêteur de base n'a pourtant pas besoin de se perdre trop longtemps sur Internet pour trouver ces lieux d'exploitation.

Mais, visiblement, quand on est trop préoccupé à régler les problèmes d'asservissement, pas toujours évident, des autres, on finit par ne plus être capable de voir ceux qui sont pourtant criants et franchement désolants chez nous.

La série de témoignages qui accompagnent et commentent de l'intérieur cette descente dans l'enfer de la servitude par le corps fait, par les temps qui courent, encore plus monter la rage. Il y est question de naïveté, de faux sentiments et d'argent, oui. Mais il est aussi question de viols collectifs érigés en norme, de sévices corporels quand les «chiffres» ne sont pas atteints, de séquestration, de maltraitance, de brutalité, de privation, de manipulation, d'humiliation, de peur... en 2013, dans une société qui aime crier avec ostentation son goût de la liberté, de l'égalité et du libre choix.

À la clé, et sans surprise, ce sont des milliers de destins qui sont durablement brisés par ce milieu. Un milieu qui a, depuis longtemps, tourné le dos à toute humanité et dont «les valeurs», pour reprendre le vocabulaire du moment, sont certainement bien plus condamnables, inquiétantes et néfastes dans la quête d'un «Nous» que celles portées par une scientifique d'origine syrienne et une éducatrice en garderie voilées ou un chauffeur de taxi sikh portant le turban.

Priorités absurdes

Voir sur la grande échelle des priorités sociales, comme sur celle de la configuration des forces politiques visant à réduire les abus et à éradiquer toutes formes de soumission, au nom d'un sain développement humain, une charte politiquement intéressée, trop loin de l'éradication de réseaux d'esclavage sexuel, pas à l'autre bout du monde, mais bien au Québec, donne forcément du présent une image insoutenable par son absurdité. Et encore plus, quand on apprend au détour, que le cadre qui permettrait pourtant de rendre ce commerce un peu moins facile n'a, depuis 11 ans, même pas encore été posé.

En 2002, le Canada a ratifié en effet le protocole de Palerme contre la traite des personnes, mais a également modifié son Code criminel pour l'interdire, trois ans plus tard. Dans la foulée, quatre provinces ont adopté des lois ou politiques pour appuyer cette législation. Le Québec n'est pas du nombre. Sans doute parce qu'un voile est actuellement en train de lui bloquer la vision.

Sur Twitter: @FabienDeglise

CONSOMMATION

De la ferme à la maison, même en hiver

Des paniers bios pour cultiver le lien entre les fermiers et les citadins

La disparition des tomates, du bok choy et du brocoli dans les champs signe la fin de l'été, mais pas celle des récoltes. Les carottes, les courges et les poireaux prendront bientôt le relais dans les paniers d'hiver du réseau de fermiers de famille d'Équiterre, une façon économique de s'approvisionner en bio pendant la saison froide. Et de donner une tape dans le dos au petit agriculteur d'à côté.

ÉMILIE FOLIE-BOIVIN

Pour 10 000 familles québécoises, les paniers de légumes viennent inverser les habitudes d'alimentation. Plutôt que de planifier le menu de la semaine avant d'aller au supermarché, elles s'inspirent de ce que la nature leur laisse chaque semaine dans un point de chute près de la maison.

«Quand on a pris l'habitude de cuisiner à partir de ce qu'on a dans le frigo, c'est toujours difficile de revenir en arrière!», explique la directrice générale adjointe d'Équiterre, Isabelle Saint-Germain, qui carbure à ces paniers depuis douze ans.

Lorsque Équiterre a lancé ce modèle d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) en 1995, les paniers d'hiver n'existaient pas. Depuis une dizaine d'années, les fermes se sont outillées de chambres froides pour conserver les aliments et la nouvelle planification de leurs productions permet d'étendre la période de livraison.

En début de saison — les inscriptions d'hiver sont en cours —, les clients, appelés «partenaires», assument les tribulations du métier d'agriculteur en avançant le montant des paniers bios à un fermier de famille, qui livre les fruits de sa récolte dans le point de distribution. Le rayon rétrécit pendant la saison froide, mais sur la centaine de fermiers maraîchers et d'élevage membres du réseau, vingt-six continuent de sillonner les routes enneigées pour approvisionner les régions du Québec en viande et en légumes bios.

Composé de 6 à 10 variétés, chaque panier



LÉONIE ROUETTE TÊTREAU

De fin octobre à mars, les légumes de conservation sont en vedette dans les paniers préparés par les fermiers de famille.

coûte environ 35\$ (plus une cotisation de 18\$ versée au programme ASC d'Équiterre) et il est livré toutes les deux semaines — certains fermiers vont même le livrer à la maison moyennant un supplément. De fin octobre à mars, sont mis en valeur les légumes de conservation, et c'est au tour de la carotte, des pommes de terre, des topinambours, des poireaux et autres courges de connaître la gloire en nourrissant des familles de 2 à 4 personnes.

Les fermiers de famille ont l'habitude de garder contact avec leur «partenaire» en envoyant des infolettres pour annoncer le contenu du paquet surprise.

Moins connu que le panier de légumes, celui

de viande bio est aussi une importante contribution au réseau de distribution alimentaire et permet aux personnes vivant dans les secteurs plus éloignés d'avoir accès à une viande biologique. Pour la plupart, les éleveurs membres (que l'on retrouve avec les autres maraîchers sur la page des paniers bios du site d'Équiterre) suggèrent une liste de produits et de coupes offertes et le client passe sa commande, livrée dans un point de chute et parfois à domicile, si la commande s'élève au-delà d'un certain montant.

Dans les points de chute, des agriculteurs vendent à l'occasion des produits complémentaires de leur ferme, comme des œufs, du miel, du pain.

Coup de pouce à l'économie locale

En s'approvisionnant directement à la source, le consommateur fait d'une pierre deux coups, il s'assure des produits frais, de qualité et abordables, qui n'ont presque pas de kilométrage dans le corps, en plus de soutenir l'économie locale.

«Les paniers sont nos enfants chéris», souligne François Tanguay, agriculteur des Jardins du petit tremble, servant depuis 15 ans les partenaires, été comme hiver. Située à Saint-Antoine-sur-Richelieu, la ferme dessert aussi les commerçants, mais les paniers demeurent la priorité. «Les gens injectent de l'argent chez nous en début de saison et nous font confiance, souvent sans même avoir goûté aux légumes. C'est un beau geste de solidarité et c'est surtout très valorisant. Tu nourris les gens après tout, ce qui est toute une responsabilité!»

En payant comme M. Tanguay leur cotisation annuelle de 175\$, les agriculteurs profitent de la clientèle déjà bâtie d'Équiterre, qui possède le plus important réseau d'agriculture soutenue par la communauté au monde. Ailleurs, les fermes se débrouillent en solo, explique la directrice générale adjointe. Ici, l'organisation québécoise s'occupe du recrutement en plus d'encadrer leur pratique en fournissant des formations tant sur la lutte biologique que sur la communication et le marketing et la façon de concevoir des paniers attrayants.

Le Devoir

CLUB MONT-ROYAL

La seconde jeunesse d'un établissement centenaire

La chef de la direction de Rio Tinto Alcan, Jacynthe Côté, a opéré une petite révolution silencieuse au Club Mont-Royal. Ayant en tête les fermetures retentissantes du Club Saint-Denis et du Mount Stephen Club, hauts lieux du gotha économique respectivement francophone et anglophone, la présidente du club privé du 1175, rue Sherbrooke Ouest n'est pas restée les bras croisés.

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Jacynthe Côté, première femme à la tête du Club Mont-Royal, a mis les bouchées doubles durant son mandat de deux ans pour réchauffer l'atmosphère du club privé.

«Nous voulions que ce soit un endroit convivial», affirmait la chef d'entreprise à l'occasion d'une visite du bâtiment d'inspiration néoclassique du centre-ville de Montréal. La direction du club a multiplié les mesures afin de faciliter les échanges entre les membres. «Mais ceux-ci peuvent toujours effectuer des discussions d'affaires dans toute la confidentialité dont ils ont besoin», précise-t-elle. Au Club Mont-Royal, la confidentialité, c'est sacré.

Le Club Mont-Royal a invité quelques journalistes à faire une incursion dans l'un des rares clubs privés toujours ouverts. *Le Devoir* a donc pu pénétrer derrière l'imposante façade qui a permis au Québec inc. de parler affaires à l'abri des oreilles indiscrettes. Ces tête-à-tête derrière des portes closes ont suscité la méfiance à l'égard de ces établissements. «Ce à quoi vous faites référence aurait tout aussi bien pu se passer dans des restaurants», souligne M^{me} Côté. Quand je parle à des membres, à de futurs membres, ce n'est pas une préoccupation. Leurs préoccupations sont: «Est-ce que je peux conduire ici des affaires de façon productive? Est-ce que je peux être assuré de la confidentialité? Est-ce que je peux faire ici du réseautage?» C'est ce qu'on a essayé d'améliorer», explique-t-elle.

15% des membres sont des femmes

La «Chairmen Room», tapissée des photographies noir et blanc des anciens dirigeants de l'établissement, témoigne de la lente ascension des femmes dans les postes de direction des grandes compagnies montréalaises. «Il y a toute une page d'histoire ici. Ces gens-là ont soutenu la construction du monde des affaires de Montréal», affirme M^{me} Côté, balayant du regard les dizaines de cadres accrochés au mur. Néanmoins, il n'est pas difficile de penser que les seules femmes bienvenues dans le club étaient celles apparaissant dans les tableaux de maître suspendus au mur. Immobiles. Silencieuses.

Quelle 15% des membres en règle du Club Mont-Royal sont aujourd'hui des femmes, soit environ 60 membres sur 400. Jacynthe Côté veut voir grimper cette proportion à 20, 25, 30%. «Les changements faits répondaient aux be-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Jacynthe Côté a dépoussiéré le Club Mont-Royal afin de le rendre plus convivial tout en continuant d'assurer la discrétion à ceux qui le fréquentent.

soins des femmes ainsi que de la plus jeune génération d'affaires», précise-t-elle.

Longtemps identifié à l'establishment anglophone, le «Mount Royal Club» avait confié la présidence de son conseil d'administration à son premier président francophone, Louis Hébert, seulement en 1974. Quarante ans plus tard, 58% de ses membres sont francophones, fait remarquer M^{me} Côté.

Coup de jeune

Le Club Mont-Royal a rouvert ses portes après trois mois de travaux majeurs, durant lesquels la cuisine et la salle à manger ont notamment été réaménagées. «La cuisine, c'est l'âme d'une maison. Les gens veulent régler des choses ici. Ils ont besoin de bien se nourrir», souligne Normand Laprise, appelé à la rescousse par la direction de l'établissement pour donner un second souffle à la salle à manger principale. En plus de revoir la configuration de la cuisine — quasiment intacte depuis 1956 —, le copropriétaire de Toqué! a rajouté la carte du restaurant du club privé. L'entrée en scène d'un partisan du Thermomix n'a pas pour autant sonné le glas de la cuisine vintage du Club Mont-Royal. Cela aurait été mal connaître ses 400 membres. «On garde encore nos mets traditionnels. Je peux

vous dire qu'il n'y a aucun endroit où le foie de veau est aussi bon qu'ici», lance M^{me} Côté.

Alors que le chef Laprise s'affairait en cuisine, la grande patronne de Rio Tinto Alcan, elle, poussait les lourds rideaux obstruant les carreaux des fenêtres de la salle à manger principale. Elle a aussi veillé à doter l'établissement du centre-ville d'un réseau Internet sans fil et d'un système de visioconférence à la fine pointe de la technologie.

Les rénovations ont coûté plus d'un million de dollars. «C'est un bel investissement dans Montréal», estime M^{me} Côté, qui a aussi réduit de plus de la moitié les frais d'inscription de 10000\$, en plus de ne plus exiger le port de la cravate.

Les clubs privés sont toujours utiles aux gens d'affaires malgré l'essor des technologies de l'information permettant de contacter un partenaire d'affaires sans coup férir. «Si on continue à répondre aux besoins en évolution de nos membres, on devrait être encore ouvert pendant des décennies. C'est ce qui fait que 100 ans plus tard on est encore là», fait valoir M^{me} Côté. La dirigeante de Rio Tinto Alcan termine son mandat de deux ans à la tête du Club Mont-Royal à l'automne.

Le Devoir

ÉDITORIAL

MISE AU PAS DES FRÈRES MUSULMANS

L'éradication

En matière de répression physique, politique, économique et sociale, le moins que l'on puisse dire est que l'armée égyptienne ne fait pas dans la dentelle. En juin dernier, elle a bandé les muscles afin de renverser Mohamed Morsi. Depuis lors, ils restent fermement ainsi. Et ce, afin d'éradiquer tout ce qui ressemble de près ou de loin à un Frère musulman. Ainsi en font foi les événements de dimanche.

Depuis le massacre, le 14 août dernier, de près de 1000 personnes qui réclamaient notamment la libération de Morsi, il ne se passe pas une journée sans que les maîtres galonnés de l'Égypte attaquent frontalement comme avec brutalité les Frères musulmans. Au cours des récentes semaines, ils ont emprisonné 2000 dirigeants et cadres de la confrérie. Voilà pour la répression politique. Fin septembre, la cour a décrété l'interdiction des activités de l'organisation ainsi que la mise au ban de ses ONG. Voilà pour la répression sociale. Tous les actifs, notamment immobiliers, viennent d'être saisis. Voilà pour l'économique. Quoi d'autre? On s'attend à ce que le Parti de la liberté et de la justice, la vitrine politique qui avait remporté les élections législatives, soit interdit au cours des prochains jours.

L'acharnement avec lequel le général et chef d'état-major Abdel Fattah al-Sissi s'emploie à détruire l'architecture politico-sociale que les Frères ont développée au cours de leurs 85 ans d'existence ne peut se comparer qu'avec celui déployé par Gamal Abdel Nasser en 1952. En effet, dans la foulée du renversement du roi Farouk, Nasser s'appliqua à décapiter la confrérie avec méticulosité parce qu'il estimait que son inclination religieuse était le principal adversaire du panarabisme laïque dont il était le champion. Autrement dit, al-Sissi s'avère plus dur qu'Hosni Mubarak.

Qu'on y songe : en janvier 2011, des milliers et des milliers d'Égyptiens occupent la rue, réclament le départ de Mubarak et l'obtiennent, tout en revendiquant l'instauration des libertés civiles et la justice sociale. Les Frères profitent de la brèche ouverte par ses manifestants, gagnent les élections, car ils sont les mieux organisés, imposent peu à peu leur programme fortement empreint de religiosité et finissent par s'aliéner une portion importante de la population. Bref, un an et quelques mois après avoir pincé la gamme des espoirs, les Égyptiens se retrouvent, si l'on ose dire, Gros-Jean comme devant. Ils sont dirigés par une caste militaire si radicale que c'est à se demander si elle ne cherche pas à ce que la confrérie se... radicalise! Pour, après coup, en finir une fois pour toutes.

En attendant, les récents événements constatés sur les rives du Nil ont eu pour conséquence un bouleversement inouï du paysage géopolitique. Principal bailleur de fonds des Frères égyptiens, mais aussi des Frères des autres nations arabes, le Qatar est le grand perdant. Qui d'autre? Le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, qui se posait comme modèle à suivre. À l'inverse, l'Arabie saoudite triomphe sur toute la ligne. Elle était et reste le principal argentier étranger des militaires égyptiens. Elle était et demeure l'adversaire farouche des Frères, car elle n'a jamais digéré que ces derniers aient soutenu l'invasion du Koweït par Saddam Hussein en 1991.

Qui plus est, la défaite cuisante du Qatar sur l'échiquier égyptien, car c'est bel et bien d'une défaite cuisante qu'il s'agit, a eu pour contrepoint un ébranlement notable sur le front syrien. En effet, le Qatar ayant dû se replier, l'Arabie saoudite est en train de consolider à la vitesse grand V son emprise sur la Coalition nationale syrienne, la mieux organisée comme la plus puissante des oppositions à Bachar al-Assad.

Les violentes turbulences constatées au Caire et dans ses environs ainsi que les contrecoups observés ici et là au Moyen-Orient annoncent des rapports de force encore plus virulents que ceux notés depuis l'émergence de ce qu'on appelle le « Printemps arabe ».

FIN DE RABASKA

Le dossier est clos

Un imbroglio autour d'un bail hydrique aura fini par cryogéniser le projet de port méthanier Rabaska déjà cliniquement mort et dont la résurrection apparaît, heureusement, impossible.

L'ancien ministre Daniel Breton a célébré l'affaire de manière ostentatoire au salon bleu jeudi, après que le ministre Yves-François Blanchet eut déclaré que le dossier Rabaska était « clos » et que les terres visées retourneraient au zonage agricole. M. Breton, qui, comme militant, avait farouchement combattu Rabaska, s'était réservé le plaisir de poser la question « plantée » au sujet du bail. Celui-ci permettait au promoteur et à ses partenaires — Gaz de France, Enbridge et Gaz Métro — de conserver des droits sur une partie du fleuve et des rives dans l'optique éventuelle de construire leurs installations.

Le promoteur s'est montré outré jeudi de la décision du gouvernement. Mais il n'est pas sans reproche. Le bail octroyé par décret en 2008 contenait une clause limpide: il devait signifier à l'État avant décembre 2012 son intention de prendre « possession des lieux loués ». Or, le promoteur a mis presque un an après l'échéance à manifester son désir de « régulariser la situation » ou de « renégocier un nouveau bail ». N'aurait-il pas dû, dès septembre 2012, avertir le nouveau gouvernement — dont l'engagement était de mettre fin au projet? Étonnant.

Malgré cet engagement, plusieurs, dont M. Breton, trouvaient que le gouvernement tardait à passer à l'action. L'affaire du bail lui aura servi à planter le dernier clou dans le cercueil. Le premier ayant été l'effondrement du prix du gaz, en raison de l'exploitation des schistes au sud.

L'appui du gouvernement Charest à Rabaska fut marqué par une opiniâtreté presque louche compte tenu de sa proximité avec les intérêts du gaz. (Des conseillers faisaient la navette d'un camp à l'autre; il défendit le projet du Suroît; eut un engouement immodéré pour les gaz de schiste, etc.) Et le dossier Rabaska, qui consistait au fond à acheminer du gaz russe aux États-Unis, fut entaché dans son processus: le rapport du BAPE, favorable, avait été dénoncé; la Commission de protection du territoire agricole, contournée. Le départ de Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement, fut en grande partie lié à son opposition à ce projet qu'il estimait trop risqué pour être situé à cet endroit.

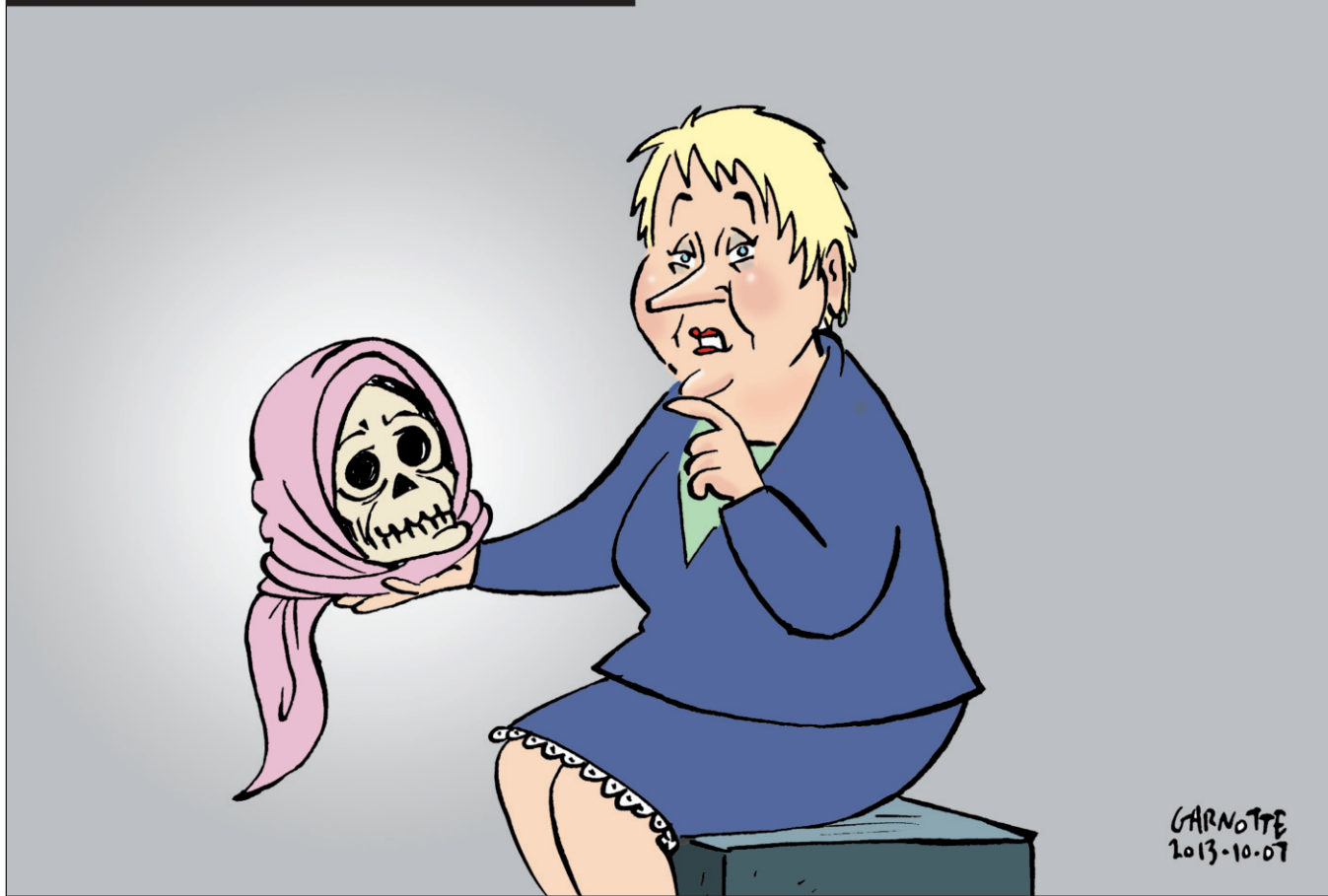
Évidemment, on peut comprendre que le député local, Christian Dubé (CAQ), se désole de la situation. Mais comme il a commencé à le faire en conférence de presse vendredi, il vaut mieux désormais échafauder de meilleurs projets de développement pour sa circonscription de Lévis.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Directeurs adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE VOILÉE ...



LETTRES

Charte: deux modifications incontournables

La position de l'ex-premier ministre Jacques Parizeau dans le débat sur la Charte de la laïcité est très judicieuse. Je pourrais même y adhérer pleinement s'il y apportait deux modifications qui m'apparaissent incontournables dans un débat qui s'est transformé en dialogue de sourds.

Premièrement, il est primordial que les Québécoises et les Québécois, y compris M. Parizeau, cessent de confondre une charte des valeurs avec une charte de la laïcité, comme s'ils étaient deux termes synonymes. En agissant ainsi, on discrédite une éventuelle charte universelle des valeurs appelée à devenir un jour le plus important document de l'humanité.

Deuxièmement, quant à sa liste de ceux à qui on interdirait le port de signes religieux ostentatoires à cause de leur pouvoir de contraindre, M. Parizeau oublie le plus important groupe: les enseignants au primaire et au secondaire. L'autorité institutionnelle, professionnelle et morale qu'ils exercent sur la conscience des jeunes encore incapables d'une pensée réflexive et critique est, pour le meilleur et pour le pire, déterminante pour leur avenir. S'il y a un endroit où tout signe religieux ostentatoire doit être banni, c'est bien à l'école obligatoire.

Gaston Marcotte, Ph. D. professeur-associé, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, président-fondateur, Mouvement Québec
Le 3 octobre 2013

Enbridge: qu'attendez-vous?

Quel jour avez-vous décidé de bouger concernant le 9B d'Enbridge? Il commence à être tard, Monsieur le Ministre du Développement durable, de l'ENVIRONNEMENT, de la Faune et des Parcs.

Nous luttons ici depuis longtemps contre ce projet qui ne vient avec aucune garantie de sécurité, mis à part les mensonges d'Enbridge. Quand nos vies vont être bouleversées à la suite de la rupture de ce pipeline, car elle va arriver, avez-vous pensé à ce que vous allez faire avec nous? Car, croyez-moi, la situation ne va pas être de tout repos pour le gouvernement du Québec.

Nous, Citoyens au Courant, avons fait l'effort de remplir tous les documents, de réunir toutes les expertises, de franchir tous les obstacles semés sur le chemin par le gouvernement fédéral, afin de pouvoir déposer notre dossier à l'Office national de l'énergie en vue des consultations qui se tiendront la semaine prochaine à Montréal, consultations auxquelles vous ne prenez pas part. Nous avons demandé la tenue d'un BAPE concernant ce projet, sans succès. Nous attendons vos conclusions et votre consultation de la population québécoise depuis un an, et toujours rien.

Alors, je vous le redemande, Monsieur le Ministre du Développement durable, de l'ENVIRONNEMENT, de la Faune et des Parcs, quel jour avez-vous décidé de bouger dans ce dossier, à mes yeux tellement plus prioritaire que la Charte des valeurs...
Willy Mouzon
Très-Saint-Rédempteur, le 2 octobre 2013

Histoire: à quand la consultation publique?

Le 2 septembre dernier, les ministres Malavoy et Duchesne annonçaient une réforme de l'enseignement de l'histoire du Québec. On promettait alors une consultation publique à ce sujet. M^{me} Malavoy déclarait: « une section Web sur le site du ministère de l'Éducation permettra aux gens de donner leur avis, qui sera pris en considération ». Aucune consultation publique n'est amorcée un mois après cette promesse.

Pourtant, le gouvernement ne lésine pas sur la consultation publique. Le jour du dévoilement de la Charte, il a mis à la disposition des Québécois un site Web qui comprend une section pour recueillir les commentaires. Les 25000 courriels reçus depuis le 10 septembre témoignent de la popularité de ce site. Or, pour la réforme de l'enseignement de l'histoire, on tarde à consulter la population. Il semble ardu pour le gouvernement de mener ces consultations [...]. En mars dernier, un article du *Devoir* évoquait la « bisbille » au sein d'un comité ministériel chargé de réfléchir à cette réforme. Des membres de la Coalition pour l'histoire jugeant indésirable la présence de certains experts du comité, M^{me} Malavoy a dû dissoudre ce comité.

On a promis une consultation publique au sujet de la réforme de l'enseignement de l'histoire. Depuis, silence radio.
Raphaël Gani, étudiant à la maîtrise en histoire à l'Université Laval
Le 3 octobre 2013

LIBRE OPINION

La bataille de la mémoire

GILLES LAPORTE

Président du Mouvement national des Québécoises et Québécois

Pendant qu'on se dispute au Québec pour savoir si un crucifix est un objet religieux ou patrimonial, Ottawa mène, tambour battant, une offensive sans précédent sur le front des commémorations.

Les chiffres à eux seuls donnent le vertige. Selon les documents obtenus par la Loi sur l'accès à l'information, le gouvernement Harper aura dépensé cette année au moins 42 millions à commémorer l'histoire canadienne. À lui seul, le bicentenaire de la guerre de 1812 a reçu 34,7 millions dépensés en publicité, subventions et octrois de toutes sortes. Pour la seule année 2014, 11,9 millions ont déjà été annoncés.

Pour les quatre prochaines années, le ministère du Patrimoine a déjà dressé la liste des événements historiques qui seront célébrés, à commencer par le 150^e anniversaire de la Conférence de Québec de 1864, souligné l'an prochain de manière éclatante, qu'on le veuille ou non, dans la capitale québécoise. Le 50^e du drapeau canadien en 2015, le centenaire du droit de vote des femmes au niveau fédéral en 2016 et les exploits des soldats canadiens durant les guerres mondiales sont aussi au menu pour nous mener au crescendo de 2017 en vue de célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne avec un budget pharaonique voisinant les 100 millions de dollars.

Cette bataille de la mémoire est cruciale, et le gouvernement Harper l'a compris. Elle consiste à terme à redéfinir l'identité et l'appartenance nationales en fouettant l'unité canadienne et en faisant la promotion des valeurs conservatrices, monarchiques et impérialistes chères à une certaine base électorale. Toutes les clientèles sont visées par l'opération, mais nulle communauté n'est davantage ciblée que les francophones du Québec, dont on se promet de reformater en profondeur le rapport à l'histoire et à l'identité.

Pour une politique intégrée des commémorations

Or, le Québec accuse sur ce plan un sérieux retard. Le problème vient de l'impression tenace que les commémorations historiques sont ennuyeuses, dépeçonnées et nécessairement teintées de partisanerie: un « gaspillage de fonds publics ». C'est qu'on saisit encore mal que ces rendez-vous avec l'histoire sont essentiels pour sceller l'adhésion à un contrat social et pour inculquer des valeurs de respect et de solidarité fondées sur une expérience historique commune.

Le Québec dispose pourtant de solides atouts, et en particulier sa maîtrise d'œuvre en matière d'éducation et de culture. Pour la première fois en 2013, le gouvernement du Québec a donc accordé un financement public à certaines fêtes statutaires, comme la Journée du Drapeau et la Journée nationale des patriotes, mais ces

initiatives demeurent ponctuelles. Or, même si Québec ne pourra jamais contrebalancer les sommes massives consenties par Ottawa, il est urgent que l'État québécois se dote à son tour d'une politique intégrée des commémorations.

À l'heure actuelle, l'essentiel des ressources dévolues par Québec en ce domaine va à la Fête nationale du 24 juin, soumise depuis 30 ans à un protocole signé avec le Mouvement national des Québécois (MNQ), qui s'assure que la fête soit célébrée de manière éclatante et consensuelle sur l'ensemble du territoire. Depuis 2012, le MNQ propose d'étendre cette expertise aux autres fêtes statutaires, de parrainer la remise de prix du Mérite en histoire et en littérature et de conseiller l'État québécois afin de souligner adéquatement des anniversaires ponctuels, comme le 350^e de l'arrivée des Filles du Roy ou le centenaire de la naissance de Félix Leclerc.

Le moyen le plus efficace pour Québec d'agir rapidement sur le front commémoratif consiste donc à étendre le protocole déjà appliqué à la Fête nationale aux autres anniversaires historiques. À maintes occasions en 2013, la première ministre du Québec a pu constater l'expertise du MNQ, qui seul a l'expérience et la neutralité requises pour permettre au Québec d'occuper le champ des commémorations historiques, sans risquer que ses initiatives soient suspectées de partisanerie ou balayées par les aléas électoraux.

IDÉES

EXTRAIT DE *TENIR TÊTE*

Les scrutins électroniques relèvent plus de l'agoraphobie que de la démocratie

GABRIEL NADEAU-DUBOIS

Étudiant en philosophie à l'Université de Montréal. Ancien porte-parole de la CLASSE, il publiera jeudi *Tenir tête* (Lux), un livre sur la grève étudiante de 2012, dont voici un extrait. (La version électronique de l'ouvrage est offerte en prévente sur luxediteur.com)

Cette grève a été l'un des plus vastes chantiers d'éducation civique qu'ait connus le Québec. Pendant un an, dans des centaines d'assemblées, des dizaines de milliers de personnes ont débattu de l'avenir d'une institution et de sa place dans la société. Par la force des choses, le décorum qu'exige la délibération en assemblée est entré dans les mœurs des étudiants, et au fil des mois, les dérapages disgracieux comme ceux de Lionel Groulx sont devenus très rares. On a même vu, vers la fin du conflit, des partisans de la hausse des frais de scolarité sur les piquets de grève illégaux lorsque certaines administrations ont tenté de forcer la rentrée. «Pour la hausse, et pour la démocratie» pouvait-on lire sur une pancarte ornée de carrés verts que tenait une jeune manifestante bloquant les portes du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les libéraux et les critiques du mouvement étudiant ont également mis en doute la légitimité de la grève en déplorant systématiquement ce qu'ils qualifiaient de très faible taux de participation aux assemblées, une preuve, selon eux, que la démocratie étudiante n'était qu'une façade derrière laquelle une minorité manœuvrait pour imposer ses vues à la majorité (un reproche qui, si l'on se fie aux révélations de la commission Charbonneau, sied mieux aux mœurs des amis du régime libéral qu'à celles des jeunes grévistes). La question du taux de participation a servi de prétexte à ceux qui exigeaient des associations étudiantes qu'elles renoncent à leur instance décisionnelle traditionnelle, l'assemblée générale, et qui soutenaient qu'il serait plus juste et démocratique de procéder par référendum ou par vote électronique pour mettre un terme à l'intimidation. Ces propos ne résistent pas à l'épreuve des faits.

De toute évidence, ce n'était pas pour honorer les vertus démocratiques que les libéraux et les administrations de cégep ont tenté de déposséder les étudiants de la souveraineté de leurs assemblées. Les opposants à la grève n'ont jamais pris au sérieux l'aspect pédagogique des assemblées générales étudiantes, pas plus que leur caractère hautement démocratique. À partir de la mi-avril, les administrations collégiales et universitaires ont entrepris de briser le mouvement de grève en cessant d'accorder la moindre légitimité aux décisions collectives des étudiants,



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Les opposants à la grève n'ont jamais pris au sérieux l'aspect pédagogique des assemblées générales étudiantes, pas plus que leur caractère hautement démocratique, écrit l'ancien porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, dans son livre *Tenir tête*.

prétextant la nécessité de terminer la session dans les temps. Méprisés sur toutes les tribunes, ignorés par le pouvoir politique et brutalisés par les forces de l'ordre, voilà que, de manière curieusement synchronisée, les étudiants se voyaient dépossédés de leur principal moyen d'expression collectif. Ce mépris a atteint son paroxysme un peu plus d'un mois plus tard avec l'adoption de la loi spéciale par laquelle libéraux et caquistes ont muselé la démocratie étudiante, piétiné la liberté d'expression et institutionnalisé leur mépris. Les étudiants pouvaient toujours prendre des décisions démocratiques, on refuserait dorénavant de reconnaître leur voix et leur autonomie politique. Heureusement, partout où elles ont été tentées et malgré des interventions policières massives, les reprises de cours forcées ont échoué. Après plusieurs mois de grève, il était prévisible que les étudiants se mobiliseraient en très grand nombre pour défendre non seulement leur grève, mais, plus fondamentalement, leur dignité citoyenne. Ce coup de force a échoué comme bien d'autres, mais il en dit long sur l'idée qu'une certaine élite au pouvoir se fait de la démocratie.

Cette offensive contre la démocratie étudiante a culminé dans l'idée que ce n'était pas la «rue», mais les «urnes» qui devaient décider des orientations politiques du Québec. On a ainsi décou-

vert, au printemps 2012, qu'ils étaient nombreux, ceux qui estimaient que la démocratie se réduisait à une procédure privée et passive: voter en secret et de préférence pas trop souvent, tout au plus une fois tous les quatre ans. Dans cet esprit, le scrutin électronique — soit la possibilité de voter nu dans l'intimité de sa chambre à coucher, à l'abri de toute rencontre avec l'autre — serait l'acte citoyen par excellence. On atteindrait ainsi une sorte d'idéal du conservatisme politique: la démocratie sans le peuple, ou la vie commune libérée de «l'enfer» de l'affrontement avec les autres. Or, pour reprendre la belle phrase du philosophe politique Jacques Généreux, «personne ne peut devenir ou redevenir citoyen là où ne subsiste aucune cité». Notre personne et les droits individuels qui y sont rattachés ne sont réels que parce qu'ils sont reconnus par les autres, que parce qu'ils sont garantis socialement, collectivement. N'en déplaise aux crapauds qui aiment les eaux mortes des marais et qui craignent le débordement des rivières au printemps, les débats et les conflits politiques, «la rue», ne sont pas l'ennemi de la liberté politique, ils en sont l'oxygène. Cette agoraphobie, pour parler comme le politologue Francis Dupuis-Déri, est le résultat d'une double réduction: du politique à la démocratie parlementaire et de la démocratie parlementaire aux élections.

Obama et les Clinton



JOHN R. MACARTHUR

À en croire les commentaires journalistiques de ces derniers temps, la messe est dite pour la présidence de Barack Obama. Malgré sa réélection décisive d'il y a à peine dix mois, tout est prétexte pour les requins de Washington à taper sur un président déjà grièvement affaibli: sa marche arrière concernant les menaces de frappes contre la Syrie, le retrait de la candidature de Lawrence Summers à la tête de la Federal Reserve, son affrontement frontal avec un Tea Party enhardi et cet embarrassant appel au nouveau président iranien.

Selon Maureen Dowd, la reine des mauvaises langues au *New York Times*, «l'homme auparavant célébré comme le messie a eu une mauvaise journée. Les Iraniens l'ont rembarqué. Les Brésiliens l'ont réprimandé. Ted Cruz [adhérent du Tea Party] lui a foutu un "fauxlibuster". Et on sait que, en coulisses, les Russes lui jouaient un mauvais tour.» Plus sec, mais aussi méchant était David Rothkopf dans le *Financial Times*. «Barack Obama a eu une présidence mouvementée. [...] Mais à moins d'un changement majeur, sa présidence est calée.»

Normalement, je serais plutôt content de voir Obama, le faux jeton par excellence, au pied du mur. Mes lecteurs connaissent bien le mépris que je ressens pour cette marionnette de la machine démocrate de Chicago, gonflée jusqu'à l'engourdissement par sa vanité et son amour-propre immérité. Depuis toujours, je critique son populisme factice, sachant qu'il s'était vendu aux intérêts financiers et aux barons de son parti bien avant qu'il ne brigue le pouvoir suprême.

Toutefois, je suis loin d'être ravi de voir Obama dans le boubrier, bien qu'il ait créé son propre piège. Car les principales bénéficiaires de sa chute sont le couple Clinton, toujours à l'affût de son échec afin de se réinstaller à la Maison-Blanche. Chaque fois que le président commet une gaffe, on entend les murmures: «Hillary et son mec auraient mieux fait. Ils sont plus habiles en politique; eux, ils savent jouer le jeu.» Lors de ma récente visite à Washington, un ami avocat, très branché dans le parti démocrate, a qualifié Obama «de pire président de [s] a vie». Mais son désespoir était surtout provoqué par la montée en puissance de Hillary, dont plus personne ne doute qu'elle sera la candidate démocrate à la présidentielle 2016.

Pourquoi mon ami est-il angoissé? Parce que les Clinton incarnent les «valeurs» des «nouveaux démocrates» des années 80, faction qui a camouflé le basculement à droite du parti de Franklin Roosevelt dans la foulée de la «révolution» conservatrice de Ronald Reagan. Au lieu de lutter contre la politique régressive du pape néo-conservateur, les Clinton ont réagi en se faisant plus catholiques que le pape: promulgation de l'ALENA et trahison des syndicats aux dépens d'une assurance nationale et publique; expulsion cruelle de millions de bénéficiaires d'aide sociale avec la réforme de 1996; attaque contre la Serbie sans le consentement du Congrès ou de l'ONU; et dérèglement des marchés financiers — notamment l'abrogation de la loi Glass-Steagall qui avait, depuis les années 1930, interdit la fusion de banques commerciales avec les banques d'affaires — et refus de surveiller le naissant marché des produits dérivés.

De surcroît, le style narcissique et égoïste des deux Clinton (Monica Lewinsky n'était qu'un feu de paille) a corrompu le dialogue politique peut-être à jamais. Il semble que Barack Obama ait beaucoup retenu les leçons de ses vieux rivaux, en plaçant son ambition personnelle au-delà du bien-être national. Il n'est donc pas étonnant qu'après cinq ans de résistance aux vrais engagements politiques, ce président mou se retrouve assiégé par des droitistes aux principes plus fermes. Triste, mais pas étonnant qu'Obama, après avoir raté la poignée de main souhaitée avec le président Rohani à l'Assemblée générale, ait trouvé refuge chez les Clinton dans une conférence publique à Harlem.

En fin de compte, quelle tragédie ironique. L'Obamacare, qui suscite la rancune du Tea Party au point de fermer de larges secteurs du gouvernement, n'est ni universelle ni socialiste. Voilà que des grandes surfaces transforment des milliers d'emplois à plein temps en mi-temps pour éviter l'obligation que leur fait la nouvelle loi de fournir, début 2015, une assurance médicale. Employer les gens à mi-temps n'est peut-être pas efficace, mais il faut croire que les hommes d'affaires font là une bonne affaire. Ce n'est pas Hillary Clinton qui dira le contraire.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

RÉGIMES DE RETRAITE À HYDRO-QUÉBEC

Tout gagner, tout perdre

JEAN-FRANÇOIS BLAIN

Analyste, secteur de l'énergie

Sous le titre «Hydro-Québec — Plus ça change...», Jean-Robert Sansfaçon signait le 4 octobre 2013 un éditorial tout à fait juste portant sur les régimes de retraite dorés des employés d'Hydro-Québec. Cependant, la réalité est encore bien pire que ce que décrit M. Sansfaçon.

Notamment, il y a deux régimes de rémunération incitative chez Hydro-Québec, l'un s'appliquant aux groupes d'employés syndiqués, l'autre à tous les non-syndiqués, dont les professionnels, spécialistes, cadres et secrétaires de direction.

Le régime de rémunération incitative qui s'applique aux employés non syndiqués comporte des primes à la performance bien plus élevées que les 4,5% offerts aux employés syndiqués, et ce, en prime de salaires (et avantages sociaux, dont régime de retraite) bien mieux rémunérés.

Par ailleurs, les coûts du régime de retraite des employés d'Hydro-Québec (toutes catégories confondues), qui sont principalement récupérés dans les tarifs d'électricité de la collectivité, ont explosé depuis deux ans, en partie à cause des faibles taux d'intérêt à long terme, mais, surtout, à cause de leurs conditions hyper-avantagées et de leurs paramètres de financement (cotisations déterminées) inadéquats et asymétriques par rapport aux privilèges qu'ils procurent.

Pour vous donner une idée de la croissance

exponentielle de cette facture épongée à même nos tarifs, voici les montants liés aux coûts de retraite des employés d'Hydro-Québec que les Québécois ont couverts dans leur facture d'électricité des deux dernières années et auront à éponger lors de la prochaine année tarifaire:

2012 (réel): 43,6 millions de dollars

2013 (prévu lors de la demande tarifaire): 88,6 millions

2013 (révisé en cours d'année): 132,5 millions

2014 (prévu dans la demande tarifaire actuelle): 108,8 millions

2014 (révisé l'an prochain):?

Les conséquences sont les suivantes.

Les clients d'Hydro-Québec (la collectivité) subiront de nouvelles hausses de tarifs, malgré les nombreuses suppressions de postes effectuées

Malgré les nombreuses suppressions de postes (environ 2000, et jusqu'à 45% de tous les employés admissibles à la retraite) qu'Hydro-Québec aura effectuées en 2013-2014 pour satisfaire aux exigences de la Loi sur la mise en œuvre du budget de novembre 2012 (gouvernement du Québec), les gains d'efficacité espérés ne se traduiront pas en diminution des dépenses d'exploitation de la société d'État... parce que la croissance du coût des régimes de retraite aura tout englouti.

Résultat: non seulement le repreneur gouvernemental ne touchera pas les économies souhaitées à titre de dividende additionnel, mais, pour leur part, les clients d'Hydro-Québec (la collectivité) subiront de nouvelles hausses de tarifs, malgré les nombreuses suppressions de postes effectuées.

Et comme la réduction des effectifs à temps plein d'Hydro-Québec aura, dans les faits, mené à l'abolition de près de 4000 emplois cu-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les coûts du régime de retraite des employés d'Hydro-Québec (toutes catégories confondues) ont explosé depuis deux ans.

mulativement sur la période 2010-2014, il est très probable que cela influera sur la prestation de service au cours des prochaines années, et ce, malgré toutes les rationalisations et automatisations des processus mises en œuvre.

Enfin, que les primes au rendement soient incluses ou pas dans la rémunération de base des employés d'Hydro-Québec, ces régimes incitatifs sont basés sur l'atteinte d'un seuil minimal de bénéfice net sur une base annuelle, au seul profit de l'actionnaire gouvernemental et, nécessairement, aux frais de la collectivité.

Difficile d'imaginer pire conflit d'intérêts pour une société d'État de service public.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Gagneur (correspondant), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier-Benoît Munger et Philippe Papineau, (pupitre); Sophie Charrier, Karl Rettino-Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Florence Ferraris (commiss). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Clavel, Evelynne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par interim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Susan Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire). PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

DÉBAT

SUITE DE LA PAGE 1

fendu en disant qu'il y a des gens honnêtes et qu'il ne fallait pas faire de faux liens par association. Il en a profité pour vanter son équipe et son engagement à faire preuve de transparence. Il a aussi rappelé à Richard Bergeron qu'il avait lui aussi tenté d'attirer dans son équipe d'anciens membres d'Union Montréal.

Comme son anglais était meilleur que celui des deux autres candidats, Denis Coderre a rapidement s'imposer pour faire passer son message d'homme de terrain, qui a une bonne expérience en politique et qui connaît les besoins des Montréalais de toutes les communautés. Il a, par exemple, souligné l'importance de la reconnaissance des diplômes des immigrants pour faciliter l'accès à l'emploi. Bien installé au milieu de ses deux adversaires, il s'est permis à plusieurs reprises de qualifier Richard Bergeron de «dogmatique» et Marcel Côté de «conseiller».

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, ne s'en est pas pour autant laissé imposer. Pour son premier débat en anglais, il s'en est plutôt bien tiré en dépeignant ses adversaires comme étant des candidats qui manquent de vision. Il a fait valoir que son parti misait prin-

cipalement sur l'intégrité, la compétence et l'ambition. Richard Bergeron a d'ailleurs mis en avant son idée de tramway et son projet d'Entrée maritime dans le Vieux-Port de Montréal. Il s'est positionné comme étant le candidat avec le plus de vision pour l'avenir de Montréal en disant que ses adversaires ne proposaient que «de petites choses».

Face à ce discours, Marcel Côté n'a pas hésité à prendre sa place alors qu'il était plutôt effacé au tout début du débat. Le chef de Coalition Montréal a reproché à Richard Bergeron d'avoir des idées insoutenables financièrement. Il a dit que son projet d'Entrée maritime serait un autre «Stade olympique», en plus de ne pas répondre aux attentes des Montréalais. Marcel Côté a fait valoir que Montréal avait besoin d'être redressée, que ses routes devaient être rénovées, qu'il fallait remettre de l'ordre à l'Hôtel de Ville et que l'argent des contribuables devait servir à bon escient. Richard Bergeron lui a répliqué qu'il ne pensait qu'aux infrastructures et qu'il «reconnaissait la position de Mme Harel». Marcel Côté a été froissé par cette réplique et s'est porté à la défense de Louise Harel en disant qu'elle représentait une bonne partie de Montréal.

L'après-débat

En sortant du débat, Marcel Côté avait apprécié son expérience, même s'il a déploré le

format du débat qui, dit-il, ne permettait pas d'expliquer davantage ses idées. Malgré tout, il avait l'impression d'avoir été en mesure de démontrer ses capacités à faire le ménage à la mairie de Montréal même s'il a peu d'expérience en politique. «C'est vrai que je suis un entrepreneur, que je suis un conseiller, mais j'ai sûrement géré plus de gros dossiers qu'eux dans ma carrière et je suis capable de remettre de l'ordre», a-t-il dit.

«On peut gagner en parlant trop, on peut aussi perdre en ne parlant pas assez. Pour moi, ce débat n'était pas un marathon, je suis certain que les électeurs vont être capables de différencier les torrents de mots des vraies propositions», a-t-il ajouté.

Denis Coderre est sorti, quant à lui, plutôt satisfait de sa prestation alors que ses adversaires ont quand même été coriaces. «La politique, c'est mon sport. Dans un débat, ce n'est pas juste le contenu qui compte, c'est aussi l'attitude. Ce que j'ai essayé de démontrer, c'est que je suis en mesure de ramener la confiance des gens», a-t-il indiqué. Richard Bergeron a trouvé, pour sa part, que ce débat était intéressant et encourageant pour la suite de la campagne. «Si, il y a 18 ans, on m'avait dit que je serais en mesure, à 58 ans, de débattre en anglais, je ne l'aurais pas cru.»

Le Devoir

SIROP

SUITE DE LA PAGE 1

brun. Elle induisait également une moins grande sécrétion d'insuline: une autre qualité recherchée pour la prévention du diabète.

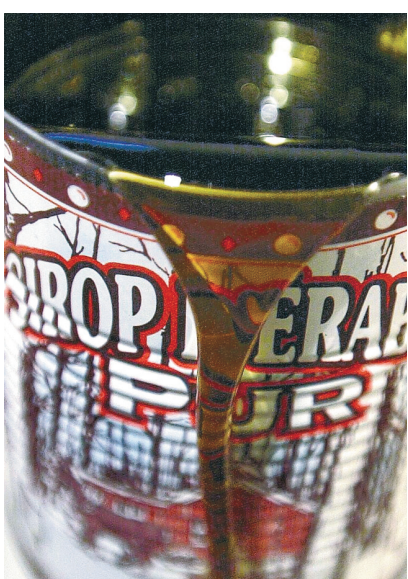
Le sirop d'érable s'est par ailleurs démarqué de tous les autres sucres par le fait qu'il renferme de l'acide ascorbique et de l'acide phaséique, qui sont produits par l'érable pour combattre le stress causé par l'environnement. Les chercheurs ont observé lors d'expériences *in vitro* que ces deux molécules antioxydantes favorisaient une plus grande et plus rapide captation du glucose par les cellules musculaires, et ce, sans induire une importante sécrétion d'insuline. «Dans le diabète de type 2, c'est l'un des problèmes: les cellules musculaires ne captent pas bien le glucose et c'est ce qui fait que la glycémie augmente dans le sang des patients. Ces molécules auraient donc des effets protecteurs sur le syndrome métabolique. Il reste à faire des études *in vivo* pour le confirmer», explique André Marette, directeur scientifique de l'INAF.

Selon ce scientifique, qui est également chercheur à l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec, le sirop d'érable détient un autre avan-

tage de taille par rapport à tous les autres agents sucrants: il se compose essentiellement de sucrose et ne contient pas de fructose pur, lequel a eu plutôt mauvaise presse ces dernières années, car il est très rapidement capté par le foie. «Une source riche en fructose peut conduire à une accumulation de lipides au niveau du foie, qu'on appelle la stéatose hépatique. Et cette accumulation excessive de lipides dans le foie peut aboutir à des complications métaboliques, comme la résistance à l'insuline et le syndrome métabolique qui conduisent au diabète de type 2 et aux maladies cardiovasculaires», souligne M. Marette.

Le sirop d'érable contient tout de même un peu de fructose, car son sucrose, lorsqu'il est métabolisé, se scinde en une molécule de fructose et une molécule de glucose, mais cela est bien peu comparativement au sirop d'agave qui comprend 84% de fructose pur, à la mélasse, qui en inclut 22% et au miel, avec 50%.

«Étant donné sa faible concentration en fructose et sa forte concentration en polyphénols, acide ascorbique et acide phaséique, le sirop d'érable se distinguera peut-être davantage à long terme. Nous commencerons bientôt des études chez l'animal et, ensuite, chez l'humain pour le vérifier», avance M. Marette qui a reçu un financement de la Fédération des pro-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le sirop d'érable possède plusieurs avantages par rapport aux autres sucres.

ducteurs acériques du Québec.

Invitée à commenter ces observations, la nutritionniste Marie-Josée Leblanc du groupe de coordination d'Extensio, le Centre de référence sur la nutrition de l'Université de Montréal, accueille comme «une bonne nouvelle le fait que le glucose contenu dans le sirop d'érable demeure moins longtemps présent dans

le sang puisqu'il serait absorbé plus rapidement par les cellules en raison de ses antioxydants. C'est une bonne nouvelle, car on veut toujours essayer d'éviter les pics de glycémie et d'insuline. Pour une personne atteinte de diabète, cette caractéristique peut avoir une incidence positive. Pour la santé en général, maintenir une bonne glycémie à des impacts à long terme, car ça nous protège d'autres maladies chroniques, comme l'obésité et les maladies cardiovasculaires.»

Mme Leblanc rappelle que le sucre ajouté et les aliments concentrés en sucres, comme les jus et les boissons sucrées, sont très néfastes pour la santé. «Cette concentration de sucres déstabilise le métabolisme. Les méthanalyses des dernières années ont montré que le sucre ajouté serait un agent très important de maladies métaboliques, comme le diabète de type 2, l'obésité, certains cancers et les maladies cardiovasculaires», dit-elle.

«À choisir parmi d'autres agents sucrants, le sirop d'érable a sa place, il est probablement un très bon substitut à d'autres sucres, mais il faut garder en tête qu'il faut modérer les quantités, car il s'agit d'un sucre concentré qui pourrait avoir des effets délétères sur notre santé à long terme», prévient-elle.

Le Devoir

TRANSPORTS

SUITE DE LA PAGE 1

en commun. «Nous n'avons pas les ressources pour tout faire», dit Florence Junca-Adenot. À son avis, il faut surtout donner rapidement un grand coup pour démontrer qu'il y a une alternative à l'auto solo. Dans l'immédiat, ça veut dire plus de voies réservées pour les autobus. C'est rapide à faire, et peu cher.»

Elle juge que la récente décision de Québec de financer à 100% l'ajout de 208 km de voies réservées d'ici 2015 (ce qui doublerait la taille du réseau) est une «maudite bonne annonce». «Il faut que les automobilistes voient et constatent qu'il y a un avantage de rapidité à prendre le bus plutôt que la voiture. Après, on passera à la prochaine étape et on raisonnera en terme de SRB, de tramway ou même de métro.»

Mme Junca-Adenot donne l'exemple du projet de Rapibus à Gatineau, qui entrera en fonction le 19 octobre. «Ils ont commencé par des voies réservées.

À l'achalandage a ensuite justifié de passer à un système plus performant, le SRB, avec des autobus qui circuleront en voies propres [complètement séparées et protégées] et s'arrêteront à une dizaine de stations. Et rien n'empêchera de transformer ce réseau en tramway ou en système léger sur rail [SLR] dans le futur, en fonction du succès.»

«Quand on a peu d'argent, il faut le mettre là où c'est rentable», ajoute Paul Lewis, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et responsable du Groupe de recherche ville et mobilité. La solution aux problèmes de transport passe par le transport en commun? L'objectif est d'amener les automobilistes vers le transport collectif? Alors, il faut choisir les projets qui vont permettre d'atteindre le plus vite cet objectif, et au meilleur coût.»

M. Lewis prend en contre-exemple le projet de la Ville de Montréal d'implanter un tramway dans le corridor Côte-des-Neiges-centre-ville. Les études estiment que 15000 passagers utiliseraient le service à l'heure de pointe. Mais de ce nom-

bre, seulement 450 délaisseraient la voiture (les autres utilisent déjà le transport en commun). «C'est peu de résultats pour 1,5 milliard de dollars, estime-t-il. Surtout dans un contexte où l'argent manque.»

Cela ne veut pas dire que des solutions de type tramway ou SRB ne sont pas intéressantes à long terme, dit l'urbaniste. «C'est comme pour le vélo ou le métro: un service devient vraiment attrayant lorsqu'il dispose d'un vrai réseau. À Paris ou à Londres, le métro est incontournable parce qu'il va partout. Il y a de plus en plus de cyclistes à Montréal notamment parce que le réseau cyclable est plus étendu. Ce ne sont pas les dix premiers kilomètres qui changent les habitudes, mais à moyen et long terme, la solution trouve sa pertinence.»

Pour l'urbaniste Gérard Beaudet, collègue de M. Lewis et directeur de l'Observatoire de la mobilité durable, il n'y a de toute façon pas une seule recette miracle. «C'est un cocktail de solutions, dit-il. La question du tramway mérite d'être explorée parce qu'elle fait partie de ce cocktail, comme le co-voiturage, la marche, le vélo, le métro,

les autobus... Il faut voir largement, mais il faut aussi agir rapidement parce qu'il y a urgence de résultats.»

Québec

Paul Lewis, Florence Junca-Adenot et Gérard Beaudet le rappellent tous: le «cocktail» devra être préparé avec le gouvernement du Québec. Or, malgré le «discours officiel qui veut que le transport collectif est une priorité», Québec envoie des signaux «contradictoires», dit Mme Junca-Adenot. «On parle d'électrification des transports, on annonce le prolongement de la ligne bleue vers l'est, mais on s'engage en même temps à prolonger l'autoroute 19. Ça manque de cohérence.»

«Les élections se gagnent bien plus en banlieue qu'à Montréal», remarque Gérard Beaudet. Ça explique le double discours. Mais «les automobilistes auraient tout à gagner à ce qu'il y ait moins de voitures sur les routes, fait valoir Paul Lewis. Sauf que ça demande une bonne dose de courage politique pour expliquer ça.»

Le Devoir

Ce que proposent les partis

Équipe Denis Coderre pour Montréal

Denis Coderre estime que le tramway est un «beau projet», mais actuellement irréaliste. Même chose pour la navette ferroviaire vers l'aéroport. L'équipe Coderre propose de porter à 370 km le réseau de voies réservées pour les bus, y compris des lignes de SRB. Outre la ligne bleue vers l'est, on se dit favorable au prolongement de la ligne orange dans Saint-Laurent. On promet l'ajout de 50 km de pistes et bandes cyclables par année.

Projet Montréal

Richard Bergeron propose de créer un fonds des transports durables, de faire pression sur Québec pour qu'il prolonge les lignes de métro bleue, orange et jaune, d'augmenter de 2% les services d'autobus, d'instaurer plus de corridors réservés, de faciliter les déplacements à vélo et à pied en les rendant plus sécuritaires. Mais son gros projet est le tramway: il promet entre 10 et 15 km en service d'ici 2017.

Coalition Montréal Marcel Côté

L'équipe Côté favorise l'aménagement de 150 km de nouvelles voies réservées aux autobus et de 400 km de nouvelles voies cyclables, l'amélioration de l'offre de taxis collectifs et différentes mesures d'apaisement de la circulation pour aider les cyclistes et les piétons. On est aussi favorable à la mise en place du SRB sur Pie-IX, un système qu'on aimerait aussi implanter sur Côte-Vertu et Henri-Bourassa Ouest.

Vrai changement pour Montréal

Mélanie Joly cible l'implantation d'un réseau de 130 km de SRB d'ici 2020. Elle estime que le prolongement du métro (autre la ligne bleue) ou le projet de tramway sont «trop dispendieux» et trop longs à réaliser alors que les «besoins se font pressants». Son plan détaille les 62 premiers kilomètres du réseau de SRB qu'elle souhaite. L'amélioration de la fiabilité du métro est aussi au menu.

PRINTEMPS

SUITE DE LA PAGE 1

compte vraiment qu'ils étaient sur une autre planète». Même le choix des mots était stratégique et visait à décrédibiliser le mouvement. «Tout le vocabulaire de l'enfant rebelle et de l'enfant roi, et la criminalisation, avec des mots comme voyou, bandit, etc. Ce sont deux champs lexicaux différents, mais qui, au fond, produisaient le même effet, soit de retirer aux étudiants, comme groupe, leur statut d'interlocuteur légitime», analyse-t-il.

Thèses et anecdotes

Ouvrage hybride écrit principalement dans la campagne de Theftford Mines, d'où vient sa famille, Tenir tête est une sorte d'essai lyrique — «c'est un livre d'une honnêteté totale et j'espère que ça se sent» — où l'auteur mêle les habituelles thèses qu'il défend (la gratuité scolaire, la condamnation du néolibéralisme, etc.) et des anecdotes récoltées dans des moments charnières du printemps 2012 (le vote de grève remporté par 12 voix au cégep de Valleyfield, sa convocation suspecte au quartier général de la Sûreté du Québec, Simon Durivage qui lui racroche au nez en direct à la télévision...).

L'ex-tête d'affiche du mouvement étudiant admet avoir dû parsemer son récit plus sérieux et théorique de quelques tranches de vie plus people, dont il n'a certainement pas voulu abuser. «Au début, je voulais me tenir loin de l'événementiel, mais il y avait tellement de malentendus que ça valait la peine d'en parler», raconte Gabriel Nadeau-Dubois, qui débat maintenant deux matins par semaine à l'émission matinale de Marie-France Bazzo à Radio-Canada. «En l'écrivant, je me suis rendu compte moi-même que [la réalité] était tellement décalée de la propagande qui a été faite, que ça pouvait apparaître invraisemblable. [...] Je me suis même demandé si les gens allaient me croire.»

Ainsi, dans sa démarche de vérité, ses petits récits de la grève reviennent parfois rappeler certaines choses qu'on savait déjà, comme les tensions entre les différents groupes étudiants et l'improvisation du mouvement de leurs principaux protagonistes. «La fameuse manif contre la trêve, toutes les manif nocturnes, celle de désobéissance à la loi spéciale et d'autres qu'on ne voyait jamais venir... J'ai l'humilité de reconnaître que ça nous dépassait», admet-il.

Mais le livre présente, bien sûr, de l'inédit. Des moments de grâce (à l'AG de Valleyfield, un jeune au style hip-hop est venu, contre toute attente, livrer un touchant discours pro-grève) aux moments de tristesse (on y fait le récit du désarroi des leaders étudiants qui voyaient sous leurs yeux, en direct de l'Assemblée nationale, les députés voter un à un en faveur du projet de loi 78).

Contre les libéraux... et la CLASSE?

Gabriel Nadeau-Dubois ne s'en cache pas: le livre est une fronde contre l'ex-gouvernement libéral. «Mais je ne fais pas simplement cette critique au nom de l'augmentation des frais de scolarité, il y avait réellement un projet politique des libéraux derrière ça.»

À maintes reprises dans le livre, on remarque, avec plus ou moins d'étonnement, que le jeune auteur essaie aussi de se distancier de certaines décisions ou de critiquer le fonctionnement de la CLASSE, dont il était pourtant le porte-parole. «J'amène des éléments de critiques, mais je pense aussi que c'est une forme d'organisation qui est très bonne», dit-il, indiquant qu'il ne veut pas jouer «à la belle-mère péquiste».

Aujourd'hui, devant une CLASSE redevenue ASSE qui a refusé de participer au débat en ayant choisi de ne pas être du Sommet sur l'enseignement supérieur, il évite de se prononcer, mal à l'aise. «Je ne suis pas un dogmatique de la collaboration ou de la confrontation. Ces décisions-là doivent être prises à la pièce», se contente-t-il de dire.

Il y serait sûrement allé, mais c'est par respect pour son ancienne organisation que Gabriel Nadeau-Dubois refuse de participer à la commission d'examen du printemps 2012, présidée par Serge Ménard. Mais aussi parce que le mandat de la commission n'est pas celui de mener une enquête. Ce sera la parole de l'un contre celle de l'autre, déplore l'étudiant de 23 ans. «Le SPVM dit qu'il n'y a pas eu de poivre de Cayenne et les étudiants disent que oui. Mais le poivre de Cayenne, ce n'est pas une opinion! Pas besoin de chercher loin pour savoir qu'il y en a eu. Allez sur youtube.com», s'exclame-t-il.

Visiblement, la poussière n'est pas tout à fait tombée sur les événements du printemps 2012. Et comme d'autres ouvrages ont tenté de le faire, celui de Gabriel Nadeau-Dubois se veut, selon lui, une contribution «à cet indispensable effort de compréhension».

Le Devoir

Gabriel Nadeau-Dubois en cinq dates

31 mai 1990: Naissance à Montréal.

Automne 2007: Début de son militantisme au sein de l'ASSE.

Automne 2009: Il commence une majeure à l'UQAM en histoire et poursuivra en philosophie à l'Université de Montréal.

Automne 2011: Il devient coporte-parole de la CLASSE.

Novembre 2012: Il est jugé coupable d'outrage au tribunal et en appelle de la décision.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D
Le Devoir sur ledevoir.com

f **t**
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390